



# La migration des amphibiens dans le canton de Fribourg

## Action de sauvetage

---

Rapport annuel 2025



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des forêts et de la nature SFN  
Amt für Wald und Natur WNA**

## Résumé

L'action de sauvetage des amphibiens 2025 a commencé le 17 février et s'est terminée le 22 avril. Au total, 23'708 amphibiens ont été sauvés par environ 130 bénévoles œuvrant le long des 16 barrières réparties dans le canton de Fribourg. Ces dernières ont été placées dans des zones où la migration des amphibiens entre en conflit avec le trafic routier. Elles permettent d'intercepter les individus lors de leur migration printanière depuis leur habitat terrestre jusqu'à leur site de reproduction (plan d'eau) et de les faire traverser la route en toute sécurité. Cette année, les conditions météorologiques favorables ont permis la pose des barrières dès la deuxième moitié du mois de février. Une première vague de migration des amphibiens a ainsi pu être interceptée à la fin du mois. La plupart de la migration a eu lieu pendant le mois de mars qui a été caractérisé par des fluctuations climatiques avec des périodes humides et avec des températures douces et des périodes avec des températures hivernales. Une faible migration a été enregistré pendant le mois d'avril, avec une dernière petite vague de migration autour de la moitié de mois.

## Table des matières

1.	Introduction.....	1
1.1	Généralités.....	1
1.2	Espèces visées par l'action de sauvetage .....	1
1.3	Durée de l'action .....	4
1.4	Encadrement des bénévoles .....	5
2.	Résultats.....	6
2.1	Résultats globaux .....	6
2.2	Résultats par barrière.....	9
2.2.1	Les Bugnons.....	9
2.2.2	Courlevon .....	11
2.2.3	Echarlens .....	14
2.2.4	Enney.....	16
2.2.5	Ferpicloz.....	19
2.2.6	Grandsivaz.....	25
2.2.7	La Neirigue.....	27
2.2.8	Lentigny .....	31
2.2.9	Magnedens .....	34
2.2.10	Rohrmoos .....	37
2.2.11	Schwarzsee .....	40
2.2.12	Seedorf .....	43
2.2.13	Villaraboud.....	45
2.2.14	Villarimboud .....	47
2.2.15	Waldegg .....	49
3.	Discussion.....	51
4.	Perspectives.....	53
5.	Remerciements.....	55

# 1. Introduction

## 1.1 Généralités

Contrairement aux idées répandues, la majorité des amphibiens ne passent qu'une partie de l'année dans des zones humides (étangs, marais, etc.). La plupart des espèces, vivent en milieu forestier durant presque toute l'année. En hiver, ils hivernent et s'abritent du gel en se cachant sous un tronc d'arbre, un tas de feuilles ou entre des racines. Ce n'est qu'à partir de la fin du mois de février, lorsque les températures dépassent les 4°C par temps pluvieux ou les 8°C par temps sec, que les amphibiens entament leur migration essentiellement nocturne vers un plan d'eau afin de s'y reproduire.

Cette migration est lente et dangereuse et en Suisse, le déplacement est souvent rendu compliquée par des facteurs humains. En effet, il arrive que le couloir de migration traverse une route, ce qui augmente drastiquement la mortalité d'animaux autrement en bonne santé. Même par faible trafic (10 voitures / heure), 50% des amphibiens risquent de périr pendant leur traversée de la route. Sur les routes plus fréquentées (1 voiture / minute) ce taux augmente à 90%.

Ce constat nous fait prendre conscience de l'importance de la pose de barrières, le long des routes du canton de Fribourg, afin de remédier à ce problème. Ce dispositif temporaire empêche les amphibiens de traverser la route par leurs propres moyens. Une bande de plastique de 40cm de haut est déroulée sur une distance allant de 200m à 700m selon le site (tab. 1) et des seaux sont enterrés tous les 15-20m. Ainsi, les amphibiens qui atteignent ces obstacles durant leur migration, longent la barrière jusqu'à tomber dans les seaux. Tous les matins, et parfois aussi le soir, des bénévoles se chargent d'aller récolter, compter et déterminer les amphibiens piégés dans les seaux avant de les déposer de l'autre côté de la route.

## 1.2 Espèces visées par l'action de sauvetage

Sur les quatorze espèces d'amphibiens que compte le canton de Fribourg, sept, dont le groupe des Grenouilles vertes, sont ciblées par les actions de sauvetage printanières. Il s'agit du **Crapaud commun** (*Bufo bufo*), de la **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*), du **complexe des Grenouilles vertes** (*Pelophylax sp.*), du **Triton alpestre** (*Ichthyosaura alpestris*), du **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*), du **Triton lobé** (*Lissotriton vulgaris*) et enfin du **Triton crête** (*Triturus cristatus*).

Toutes ces espèces ont la particularité d'avoir une migration « aller » relativement synchronisée, se déroulant dans un laps de temps relativement court (de février à mi-avril). La migration « retour » se déroule sur une période beaucoup plus étalée dans le temps. Les premiers amphibiens à revenir vers leur milieu forestier migrent directement après la ponte des œufs (début mars), tandis que les derniers peuvent migrer jusqu'à la fin de l'été (fin septembre). Une mobilisation prolongée des bénévoles couvrant également le retour de la migration n'est ainsi pas envisageable. Pour cette raison, l'action de sauvetage des amphibiens prend en charge uniquement la migration vers le milieu de reproduction.

Cependant, afin de faciliter la migration tout le long de la saison, certaines routes à grand trafic ont été équipées de crapauducs. Ces tunnels passant sous la route permettent aux amphibiens

de la traverser à tout moment et en toute sécurité par leurs propres moyens. Cette alternative, bien qu'onéreuse, est la plus pratique étant donné qu'elle ne nécessite pas la mobilisation de bénévoles et qu'elle est permanente. Cette solution offre la possibilité de ne pas manquer le début ou la fin de la migration « aller » et d'également assurer la protection des amphibiens au retour.

Il est à noter que lors des relevés de terrain, aucune distinction n'est faite entre le Triton palmé et le Triton lobé, les femelles de ces espèces étant parfois difficilement différenciables. La présence du Triton lobé, plus rare que le Triton palmé, est néanmoins connue pour les sites de Les Bugnons, Grandsivaz, Magnedens, Waldegg et Villaraboud. Pour le Triton crêté, espèce la plus rare ciblée par l'action, des photos sont demandées aux bénévoles de toutes les barrières, sauf à Grandsivaz et à Waldegg, où la présence de l'espèce est récurrente. Les photos peuvent ainsi être validées par un biologiste spécialisé. Cette étape supplémentaire est justifiée par le fait que certains individus sont confondus avec le Triton lobé.

Concernant la barrière située à Lehwil, après deux années où le nombre total d'amphibiens récolté chaque jour a été noté, ils ont à nouveau été déposés de l'autre côté de la route sans identification et sans comptage. Les données n'ont donc pas pu être analysées comme pour les autres barrières et ne sont pas incluses dans le présent rapport.

En 2025, seize barrières ont été posées dans le canton de Fribourg (fig. 1). La localisation précise des différentes barrières peut être consultée sur le site internet [map.geo.fr.ch](http://map.geo.fr.ch) (thème « Nature et Paysage », « Biotopes », « Sites de reproduction des batraciens », « Emplacement des barrières à batraciens »). Les barrières ont été montées par les équipes du VAM (Association pour des mesures actives sur le marché du travail) basée à Düdingen, par la corporation forestière Glâne-Farzin et par des équipes de requérants d'asile encadrées par l'ORS Service AG. Aucune barrière a été mise en place par les candidats chasseurs cette année.

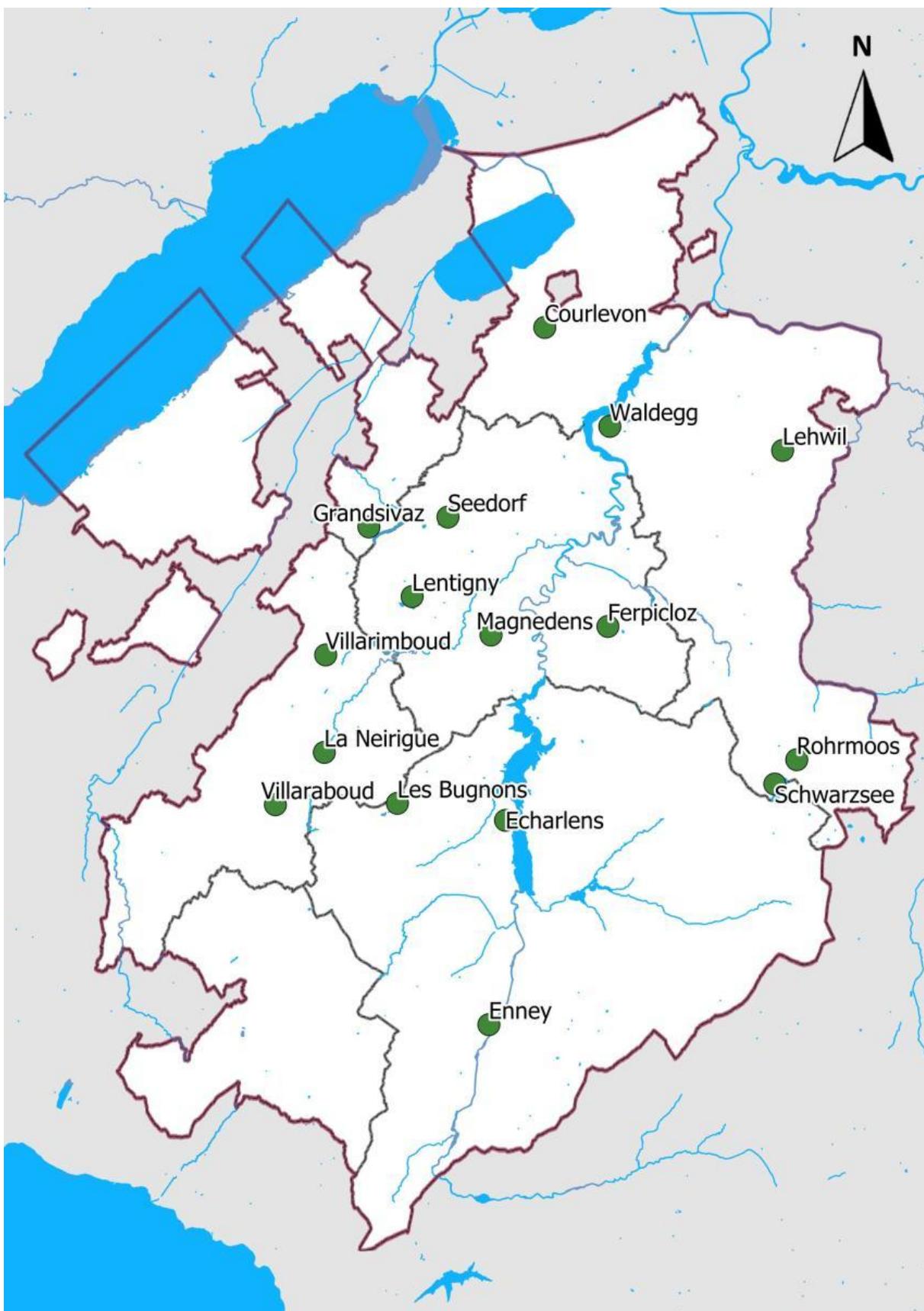


Figure 1 - Localisation des barrières à amphibiens dans le canton de Fribourg en 2025.

### 1.3 Durée de l'action

La mise en place des barrières a débuté le 17 février et s'est étirée jusqu'au 28 février. Le démontage s'est déroulé entre le 10 et le 22 avril 2025 (tab. 1). Les premières barrières à avoir été démontées sont celles de Courlevon et de Lehwil, alors que les dernières sont celles de Rohrmoos et de Schwarzsee.

**Tableau 1 : Caractéristiques des barrières**

Site	Route	Long. appro x.	Nb de seaux	Premier contrôle	Dernier contrôle
Les Bugnons	Route communale Marsens – Romanens	600 m	46	20.02.2025	31.03.2025
	Route communale Courlevon – Coussiberlé	230 m	26	25.02.2025	10.04.2025
Echarlens	Route cantonale Riaz – Corbières	430 m	40	22.02.2025	14.04.2025
	Route cantonale Bulle – Château-d'Oex	710 m	51	26.02.2025	15.04.2025
Ferpicloz	Route communale Ferpicloz – Senèdes (2 côtés de la route)	620 m	44	24.02.2025	16.04.2025
	Route communale Montagny – Grandsivaz	230 m	20	20.02.2025	11.04.2025
La Neirigue	Route communale Grangettes – La Neirigue (2 côtés de la route)	460 m	31	21.02.2025	14.04.2025
	Route cantonale Tafers – Schwarzenburg	250 m	18	20.02.2025	10.04.2025
Lentigny	Route communale Cottens - Lentigny	400 m	32	20.02.2025	17.04.2025
	Route communale Magnedens–Posat	400 m	39	19.02.2025	17.04.2025
Rohrmoos	Route cantonale Plaffeien – Schwarzsee	180 m	18	28.02.2025	22.04.2025
	Route cantonale Schwarzsee – Schwarzsee Bad	300 m	24	28.02.2025	22.04.2025
Seedorf	Route communale Avry – Noréaz	630 m	41	21.02.2025	11.04.2025
	Route communale Vuisternens-devant-Romont – Villaraboud	230 m	14	20.02.2025	14.04.2025
Villarimboud	Route communale Villaz-Saint-Pierre – Villarimboud	380 m	21	20.02.2025	14.04.2025
	Route communale Ottisberg – Räsch	250 m	24	18.02.2025	10.04.2025

## **1.4 Encadrement des bénévoles**

L'encadrement des bénévoles qui interviennent aux barrières est assuré par quatre responsables régionaux : Noémie Kilchoer, responsable des barrières du sud du canton, le parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut qui s'occupe de la barrière d'Enney, le parc naturel du Gantrisch qui s'occupe des barrières de Rohrmoos et Schwarzsee et par Giorgia Ferretti responsable des barrières au nord du canton. Cette dernière est mandatée par la Section nature et paysage du Service des forêts et de la nature (SFN) pour coordonner l'action.

Pour chaque barrière, un planning est établi en fonction des disponibilités et des envies des bénévoles. Les nouveaux bénévoles sont formés au fonctionnement de la barrière ainsi qu'à la détermination des différentes espèces par les responsables régionaux. Traditionnellement, une soirée est organisée pour les bénévoles au mois de juin de chaque année pour clore l'action, s'instruire sur diverses thématiques en lien avec les amphibiens et surtout passer un agréable moment. La soirée des bénévoles 2025, s'est déroulée le 11 juin, à Marly, avec une présentation menée par Joseph Volery, sur le portefeuille d'action pour promouvoir la biodiversité en milieu bâti, qui a été mis en place par le SFN dans le cadre de la stratégie biodiversité. La soirée s'est terminée avec une excursion au site de reproduction des amphibiens à La Léchire.

## 2. Résultats

### 2.1 Résultats globaux

Cette année, 23'708 amphibiens ont pu traverser les routes en toute sécurité grâce aux bénévoles. En Suisse, les espèces d'amphibiens les plus répandues sont le Crapaud commun, la Grenouille rousse et le Triton alpestre. Ces mêmes espèces sont également les plus représentées dans les relevés de l'action de cette année (tab. 2 ; fig. 2).

Tableau 2 - Abondance des espèces pour l'ensemble de l'action.

Nom commun	Nom latin	Nombre total relevés	Abondance relative
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	9'754	41.14%
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	5'790	24.42%
Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp.</i>	820	3.46%
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	5'805	24.49%
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>		
Triton lobé	<i>Lissotriton vulgaris</i>	1'525	6.43%
Triton crête	<i>Triturus cristatus</i>	14	0.06%
<b>Total</b>		<b>23'708</b>	<b>100%</b>

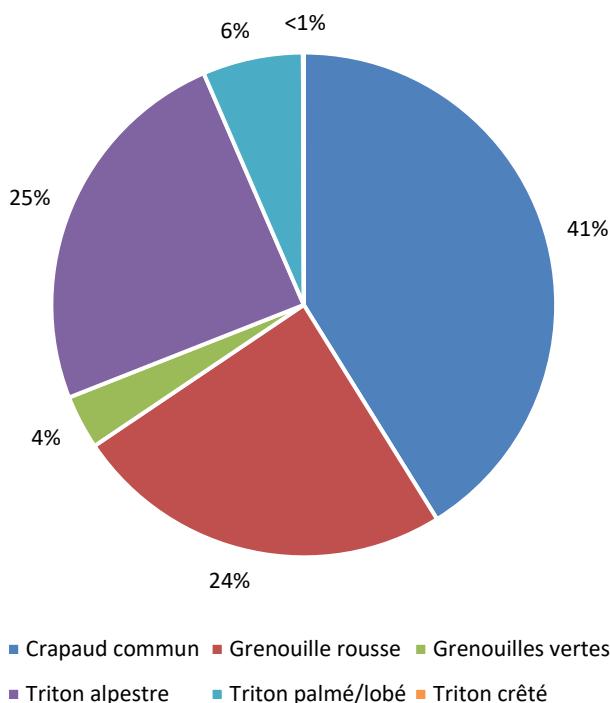


Figure 2 - Abondance relative des espèces sur l'ensemble de l'action. La part du Triton crête n'est pas suffisamment importante pour apparaître sur la figure.

Le tableau 3 et la figure 3 illustrent les différences d'abondance des espèces entre les sites de l'action. On distingue des différences notables entre les sites. Sur les sites de Grandsivaz et de Waldegg, sept espèces sont présentes, tandis que seulement deux espèces sont observées sur le site de Courlevon. De plus, certains sites présentent une grande diversité d'espèces, alors que d'autres sont fortement dominés par une espèce (Figure 3). Ces variations dépendent essentiellement des caractéristiques des différents sites de reproduction d'amphibiens et il est à noter que la présence de poissons est un facteur limitant considérable pour la diversité des espèces d'amphibiens. En effet, les poissons se nourrissent des œufs et des larves des amphibiens, ce qui a comme conséquence de grandement limiter leur population, voire de mener à leur disparition du plan d'eau. Toutefois, les œufs et têtards du Crapaud commun sont toxiques pour la plupart des poissons et sont donc moins impactés que les autres espèces.

Tableau 3 - Nombre d'individus relevés sur chaque site, par espèce, pour l'ensemble de l'action.

Site	Crapaud commun	Grenouille rousse	Grenouilles vertes	Triton alpestre	Triton palmé/lobé	Triton crête	TOTAL
Les Bugnons	1'062	482	26	698	156	0	2'424
Courlevon	294	69	0	1	0	0	364
Echarlens	22	0	1	18	0	0	41
Enney	205	35	0	10	0	0	250
Ferpicloz nord	1'480	4	0	31	7	0	1'522
Ferpicloz sud	431	4	2	10	2	0	499
Grandsivaz	122	4	17	56	123	4	326
La Neirigue est	2'309	3'270	498	528	0	0	6'605
La Neirigue ouest	195	198	12	8	0	0	413
Lehwil	-	-	-	-	-	-	-
Lentigny	387	159	76	19	2	0	643
Magnedens	11	1'366	96	3'030	486	0	4'989
Rohrmoos	62	145	26	286	217	0	736
Schwarzsee	1'013	6	46	649	222	0	1'936
Seedorf	1'079	6	1	8	28	0	1'752
Villaraboud	16	14	0	108	0	0	138
Villarimboud	432	6	0	63	0	0	501
Waldegg	4	22	19	282	282	10	619
<b>TOTAL</b>	<b>9 754</b>	<b>5 790</b>	<b>820</b>	<b>5 805</b>	<b>1 525</b>	<b>14</b>	<b>23 708</b>

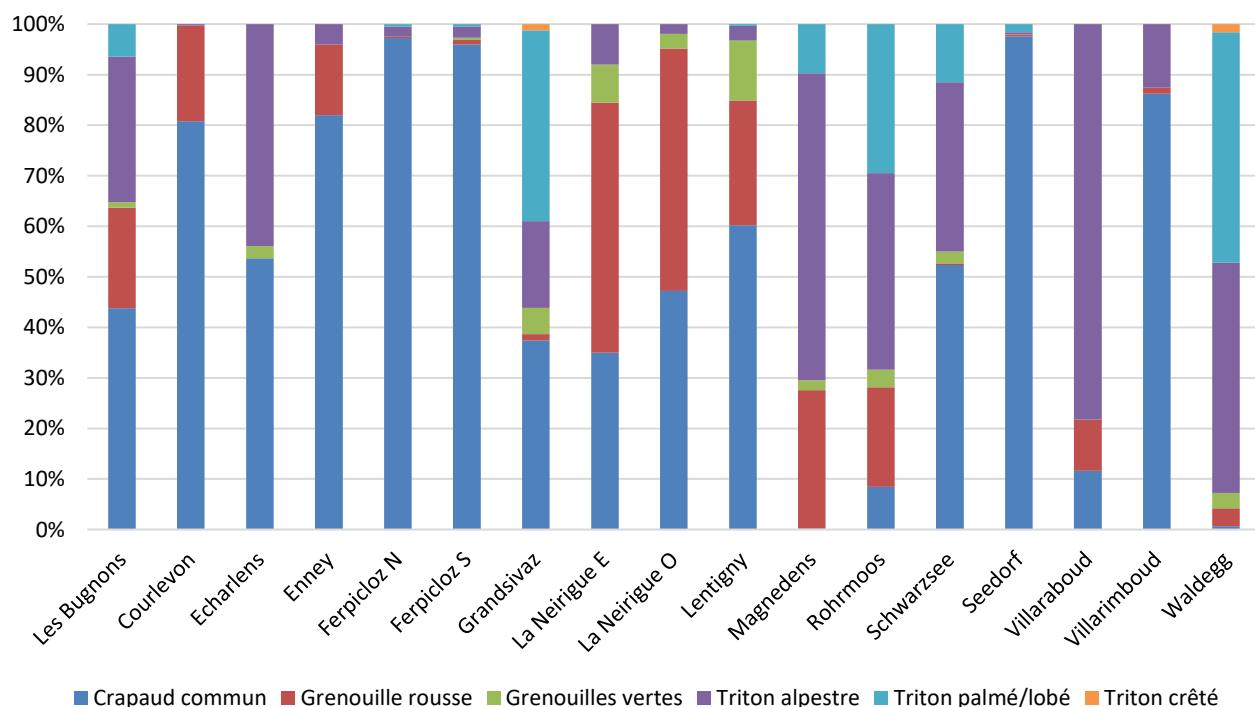


Figure 3 - Abondance relative des espèces, par site, pour l'ensemble de l'action.

## 2.2 Résultats par barrière

### 2.2.1 Les Bugnons

À la suite de plusieurs observations d'un grand nombre d'amphibiens écrasés sur la route, une barrière a été installée pour la première fois cette année le long de la route communale entre Marsens et Romanens. Les individus migrent de la forêt au nord de la route, vers les Etangs des Bugnons, au sud du tronçon (fig. 4).

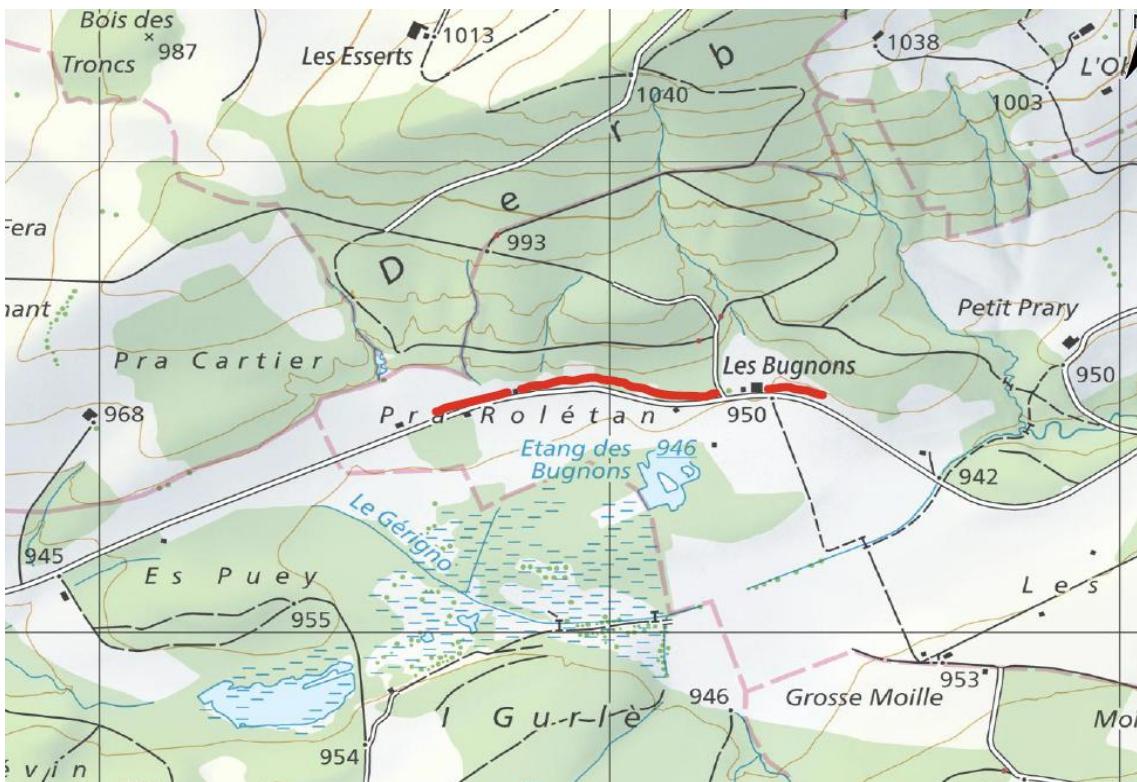


Figure 4 – Emplacement de la barrière des Bugnons.

À l'exception du Triton crêté, toutes les espèces ciblées par l'action sont présente à la barrière des Bugnons. Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente avec 1062 individus observés. Le Triton alpestre (698 individus), la Grenouille rousse (482 individus) et le Triton alpestre et le Triton palmé/lobé (156 individus), représentent la deuxième moitié des espèces les plus représentées. Les Grenouilles vertes (26 individus) sont moins bien représentées (fig. 5). A noter que la présence du Triton lobé, espèce rare dans le canton, a pu être confirmée.

Une première vague de migration a été observée à la moitié du mois de mars et une deuxième vague plus importante a été observée à la fin du mois de mars. Le pic de migration a été enregistré le 22 et le 23 mars avec au total 283 Crapauds communs, 234 Grenouilles rousses, 196 Tritons alpestres et 80 Tritons palmés/lobés (fig. 6).

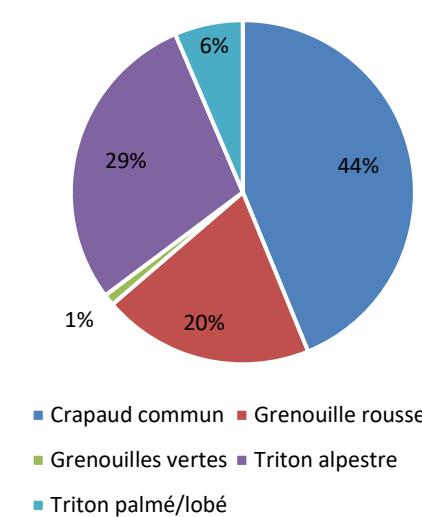


Figure 5 - Abondance relative des espèces présentes.

Pour donner suite à la demande de la part d'un propriétaire, la barrière a dû être démontée le 31 mars, avant la fin de la période de migration. Il est donc possible qu'une dernière vague de migration ait été manquée (fig. 6). Des négociations avec le propriétaire vont être entreprises afin de prolonger la mise en place de la barrière en 2026.

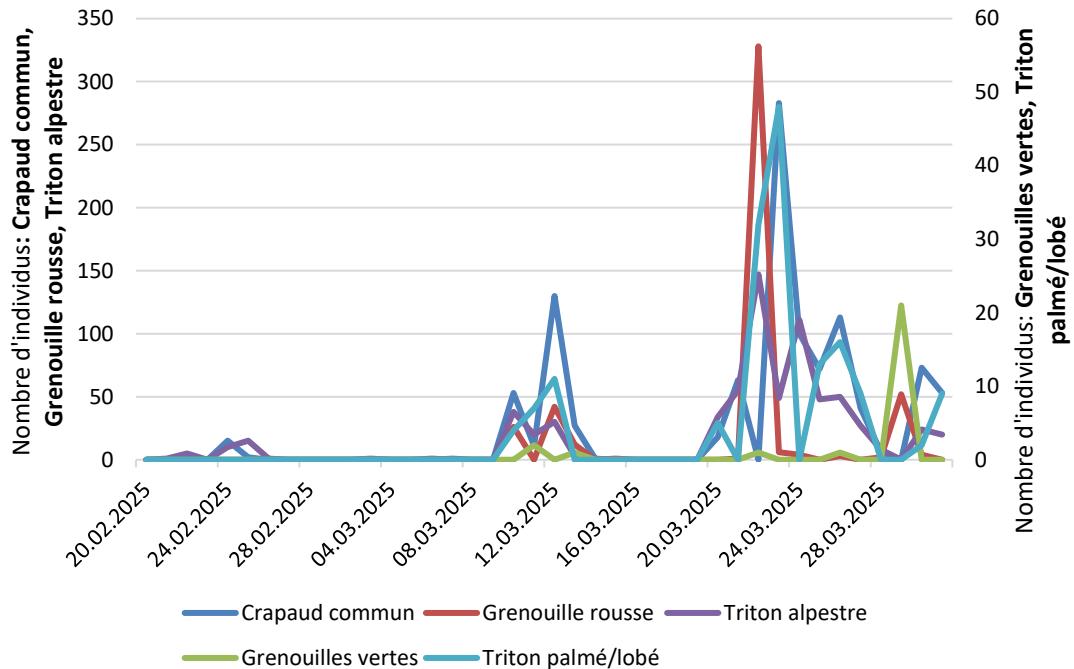


Figure 6 - Nombre d'individus par espèce et par date.

La barrière semble être idéalement placée selon la fig. 7. Cependant, environ 40 individus ont été retrouvées dans les seaux qui se trouvent aux extrémités. Une prolongation des deux côté de la barrière pourrait être envisagée pour 2026.

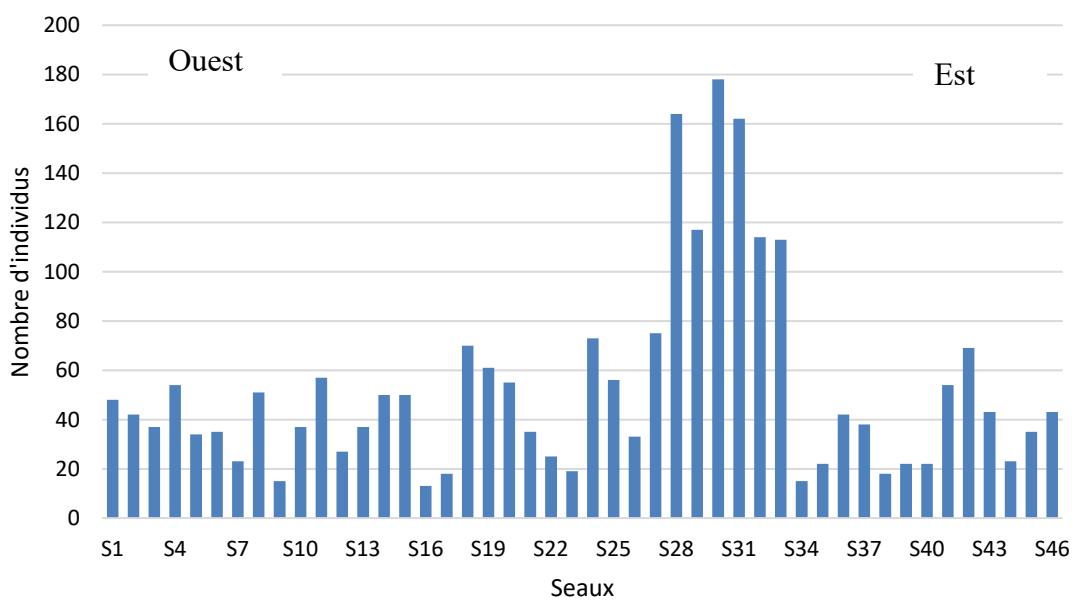


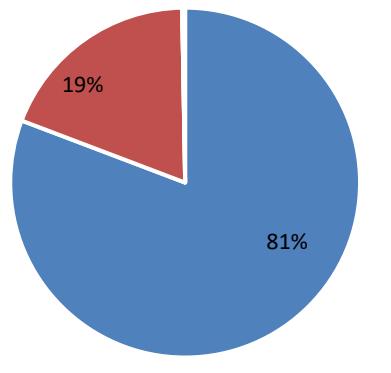
Figure 7 - Nombre d'individus par seau.

## 2.2.2 Courlevon

Trois espèces sont présentes le long de la barrière de Courlevon. Le Crapaud commun domine largement avec 294 individus recensés contre 69 pour la Grenouille rousse et un seul individu pour le Triton alpestre (fig. 8). Des poissons sont présents dans le site de reproduction, ce qui peut expliquer la présence dominante du Crapaud commun dont les têtards sont toxiques.

Deux principales vagues de migration de Crapauds communs ont été observées vers la moitié et à la fin du mois de mars. Le pic a été enregistré le 12 mars avec 82 Crapauds communs et 21 Grenouilles rousses sauvées. Aucun individu a été sauvé pendant le mois d'avril. Le seul Triton alpestre a été observé le 13 mars (fig.9).

La barrière semble être idéalement placée selon la fig. 10. Comme en 2024, des individus écrasés ont été observés sur la route entre la barrière et le site de reproduction (étang privé). Le tracé de la barrière n'a pourtant pas changé par rapport à 2024, puisque cela ne semble pas être la raison principale de cette mortalité. Les individus semblent rester coincés le long de la route de Coussiberlé lors de la migration de retour à cause du trottoir insurmontable. Des mesures pour améliorer la perméabilité de la route vont être évaluées pour 2026. Le nombre total de Crapauds communs a augmenté légèrement par rapport à l'année passée et semble être en diminution depuis le début de la mise en place de la barrière. Des travaux de rénovation de l'étang privé situé à l'ouest de la barrière, site de reproduction des espèces qui se trouvent à la barrière de Courlevon, ont été effectués entre 2023 et 2024. Grâce à ces travaux, les poissons qui étaient présents dans l'étang ont été éliminés, ce qui pourrait expliquer la baisse de Crapaud communs récentes à partir de 2018. Les effectifs de Grenouilles rousses ont plus que doublé par rapport à 2024, un chiffre encore jamais attendu depuis la mise en place de la barrière. Bien que les effectifs varient beaucoup d'une année à l'autre, semblent en hausse depuis la mise en place de la barrière (fig. 11).



■ Crapaud commun ■ Grenouille rousse

Figure 8 - Abondance relative des espèces présentes.

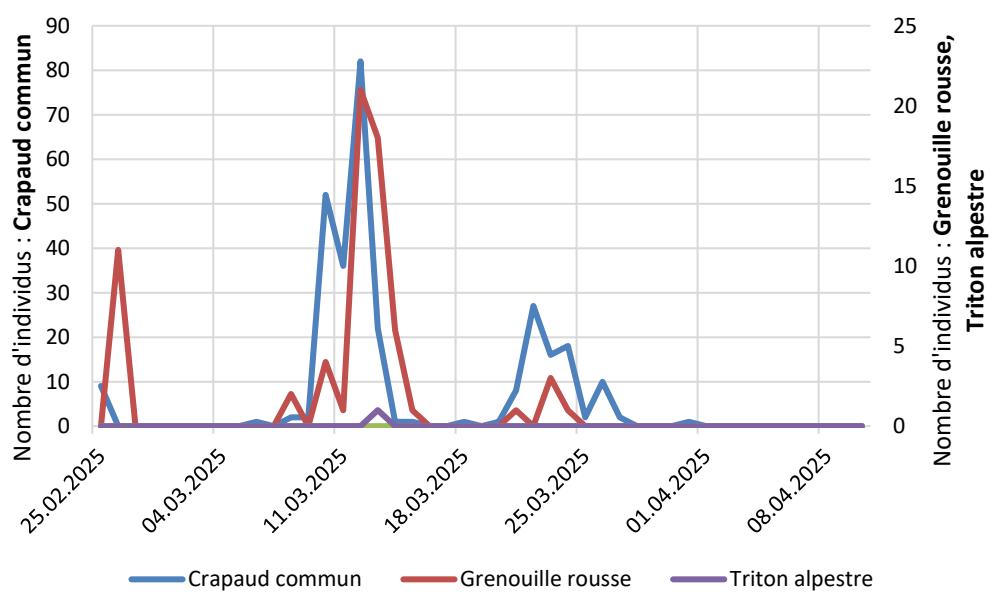


Figure 9 - Nombre d'individus par espèce et par date.

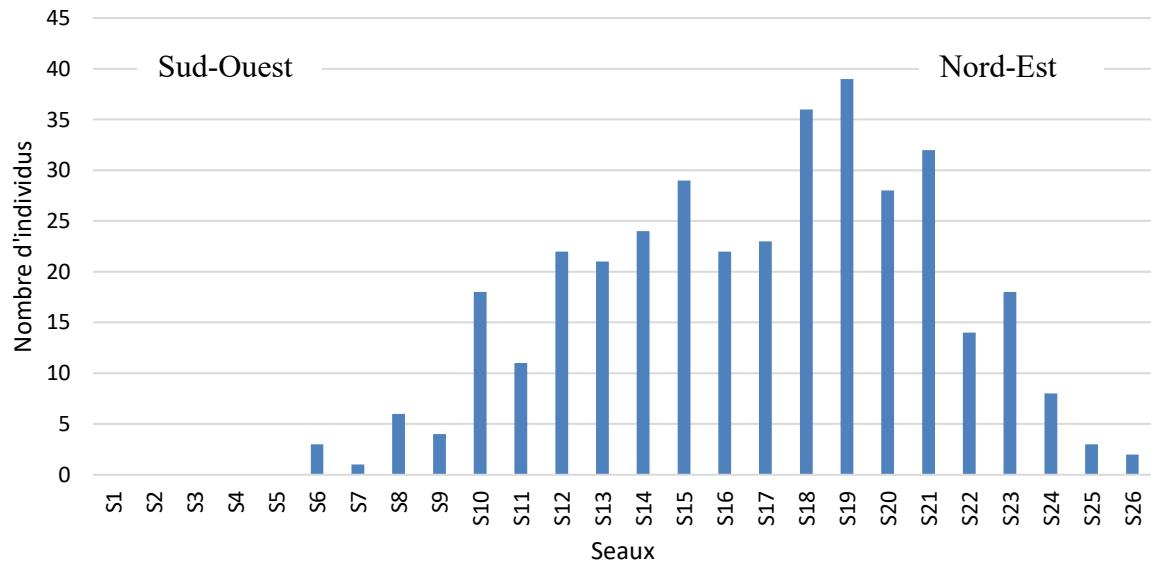


Figure 10 - Nombre d'individus par seau.

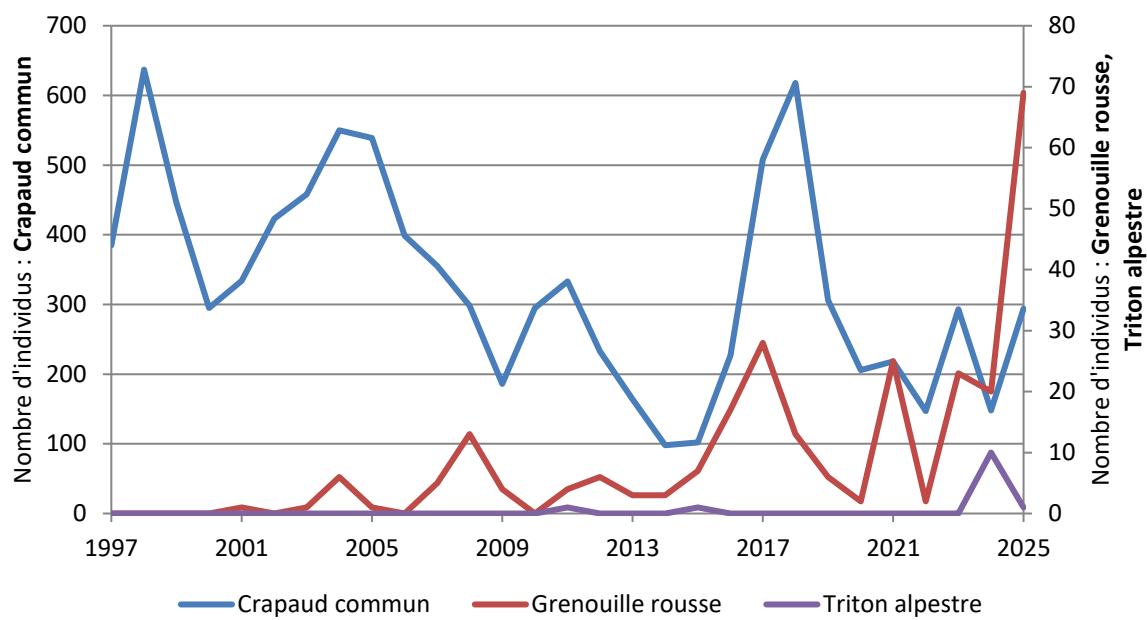
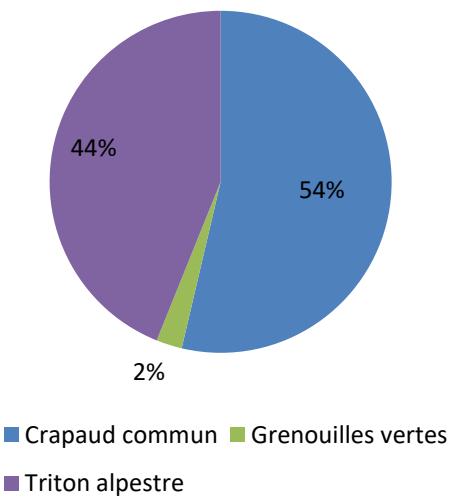


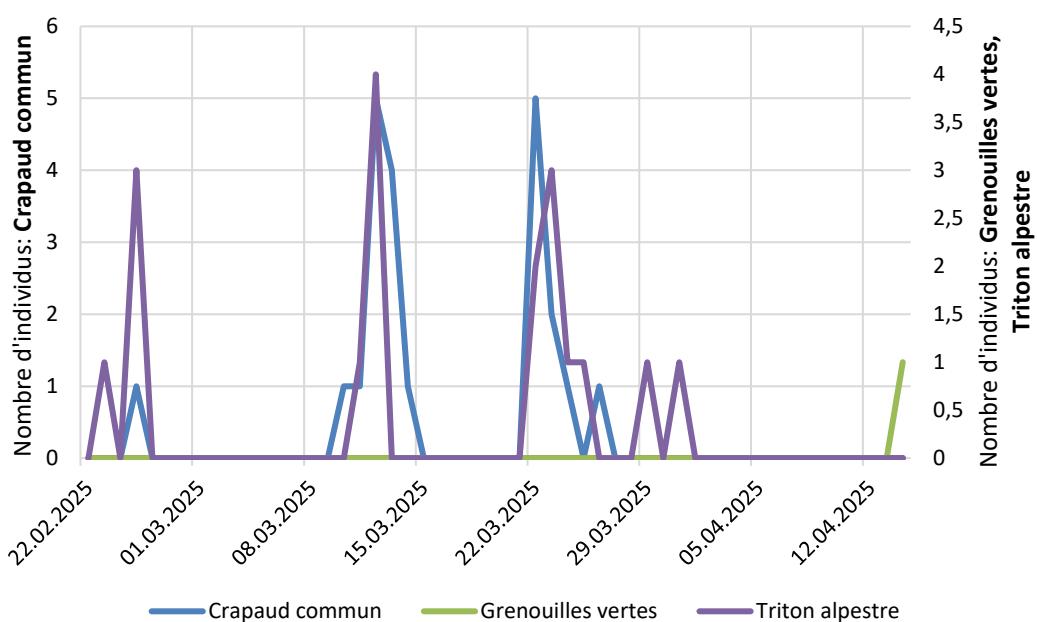
Figure 11 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

### 2.2.3 Echarlens

Trois espèces d'amphibiens sont présentes sur le site d'Echarlens. Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente avec 22 individus observés cette année. Le Triton alpestre et les Grenouilles vertes ont été présents avec respectivement 18 et 1 individus observés (fig. 12). La migration s'est principalement déroulée pendant le mois de mars avec un premier pic le 12 mars qui a compris 5 Crapauds communs et 4 Tritons alpestres et un deuxième pic le 22 mars avec 5 Crapauds communs et 2 Tritons alpestres. Un seul individu a été sauvé pendant le mois d'avril (fig. 13). La barrière semble être idéalement placée. En effet, la plupart de la migration s'est passée en son centre et seuls quelques individus ont utilisé les extrémités (fig. 14). À l'exception du Triton alpestre, pour toutes les espèces présentes à la barrière, le nombre d'individus sauvés a baissé par rapport à 2024. Les Crapauds communs et les Tritons alpestres semblent être en baisse depuis 2018, alors que le nombre de Grenouilles rouges et de Grenouilles vertes semble être plus variable au cours des années. Pour la première fois depuis la mise en place de la barrière, aucune Grenouille rouge a été observée cette année (fig.15).



**Figure 12 - Abondance relative des espèces présentes.**



**Figure 13 - Nombre d'individus relevés par espèce et par date.**

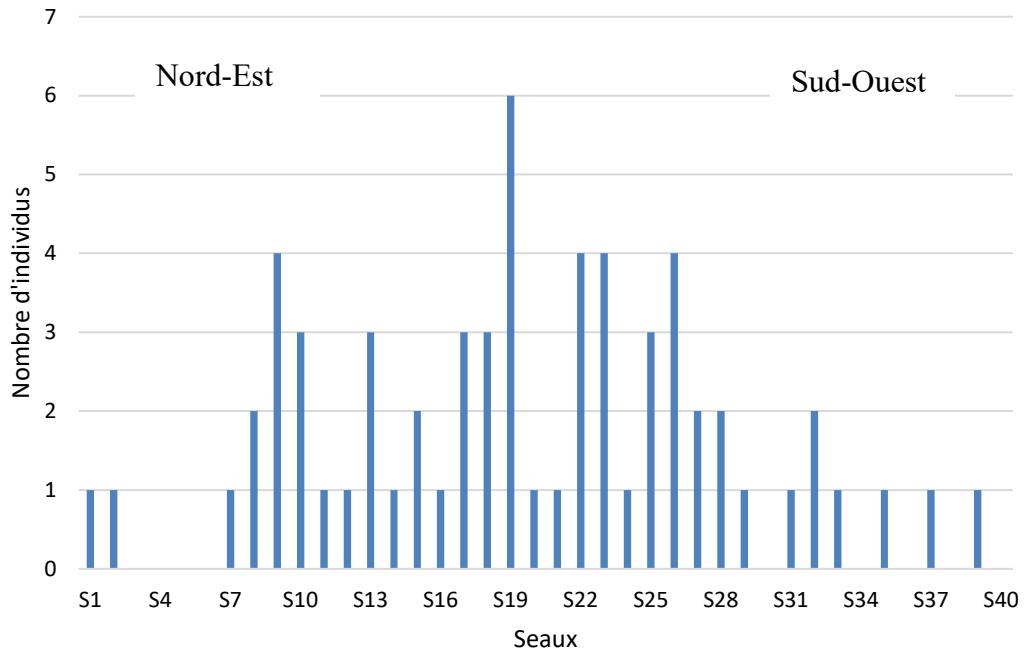


Figure 14 - Nombre d'individus par seau.

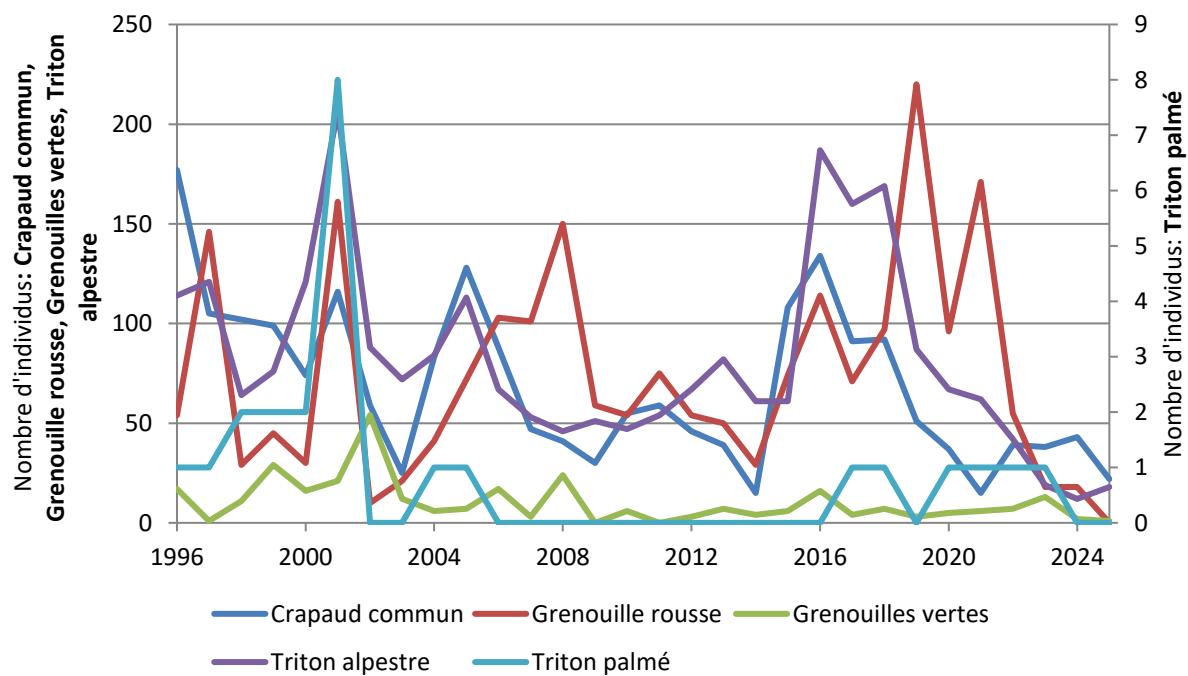


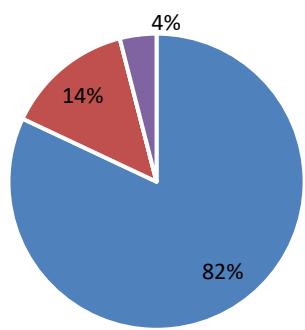
Figure 15 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.4 Enney

Deux espèces d'amphibiens sont principalement présentes à Enney : le Crapaud commun (205 individus) et la Grenouille rousse (35 individus). Dix Tritons alpestres ont également été trouvés (fig. 16). Cette faible diversité d'espèces pourrait s'expliquer en partie par l'altitude assez élevée du site et par le climat préalpin. La présence probable de poissons dans le milieu de reproduction peut également expliquer la nette dominance du Crapaud commun.

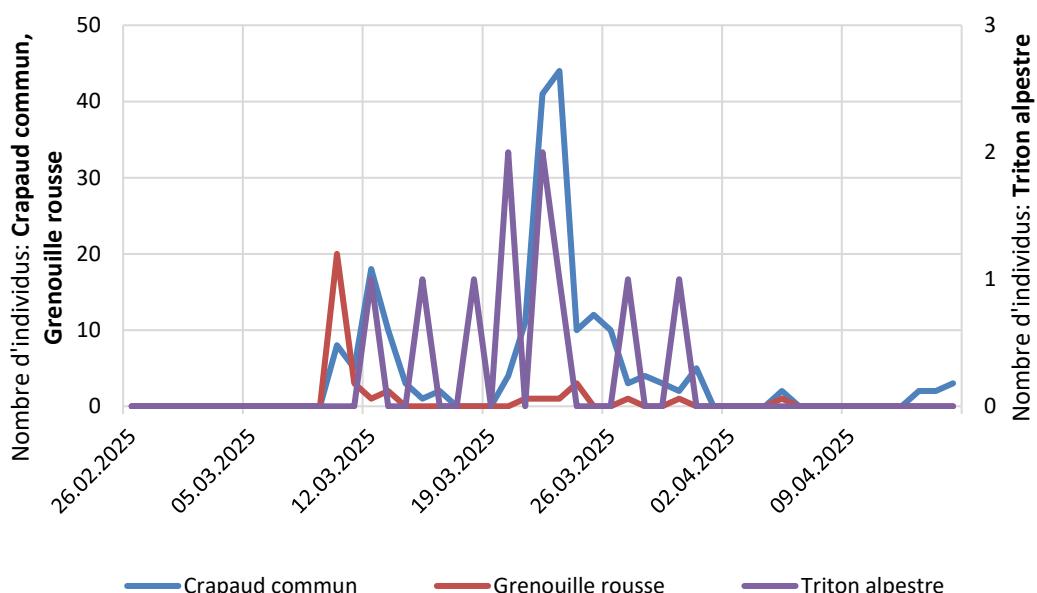
Le plus grand pic de migration a eu lieu le 23 mars avec 44 Crapauds communs, une Grenouille rousse et un Triton alpeste sauvés. La migration s'est principalement déroulée pendant le mois de mars. En avril, seulement 9 Crapauds communs et une Grenouille rousse ont été sauvés (fig. 17).

Afin d'améliorer l'efficacité de la barrière et réduire le nombre de chutes de la falaise à côté de la propriété, le tracé a été modifié cette année (fig. 18). Malgré un plus grand nombre d'individus retrouvés dans le seuil 1, la barrière semble être idéalement placée (fig. 19). Le nombre de Crapauds communs sauvés semble être en diminution depuis 2018. Les fluctuations importantes du nombre de Grenouilles rouges ne permettent pas de tirer de conclusions claires, le nombre d'effectifs des Tritons alpestres semble augmenter depuis 2022, lorsque les premiers individus de cette espèce ont été observés. (fig.20).

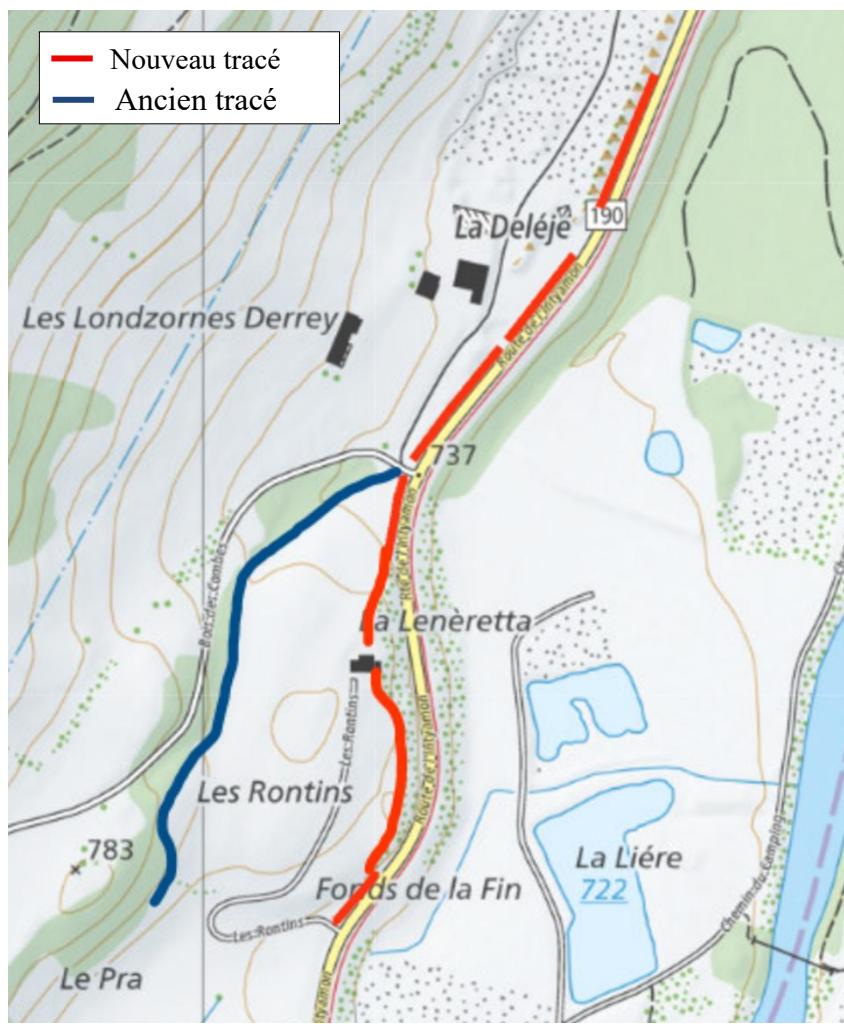


■ Crapaud commun ■ Grenouille rousse  
■ Triton alpeste

**Figure 16 - Abondance relative des espèces présentes.**



**Figure 17 - Nombre d'individus par espèce et par date.**



**Figure 18 – Modification du tracé de la barrière de Enney.**

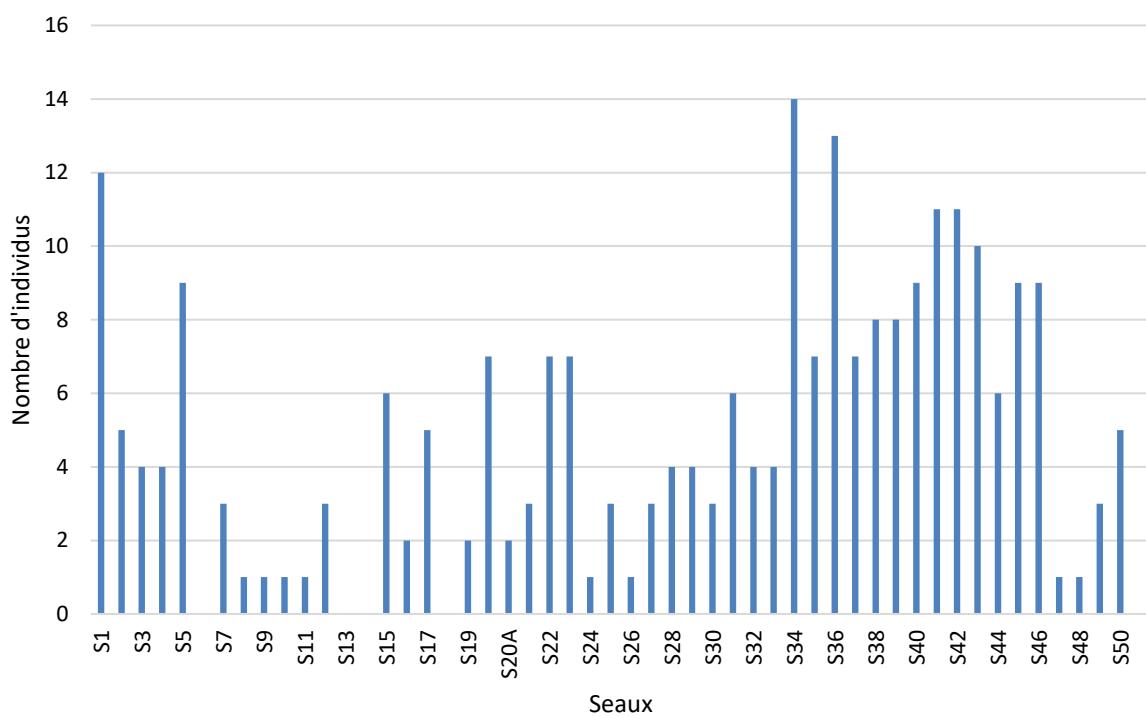


Figure 19 - Nombre d'individus par seau.

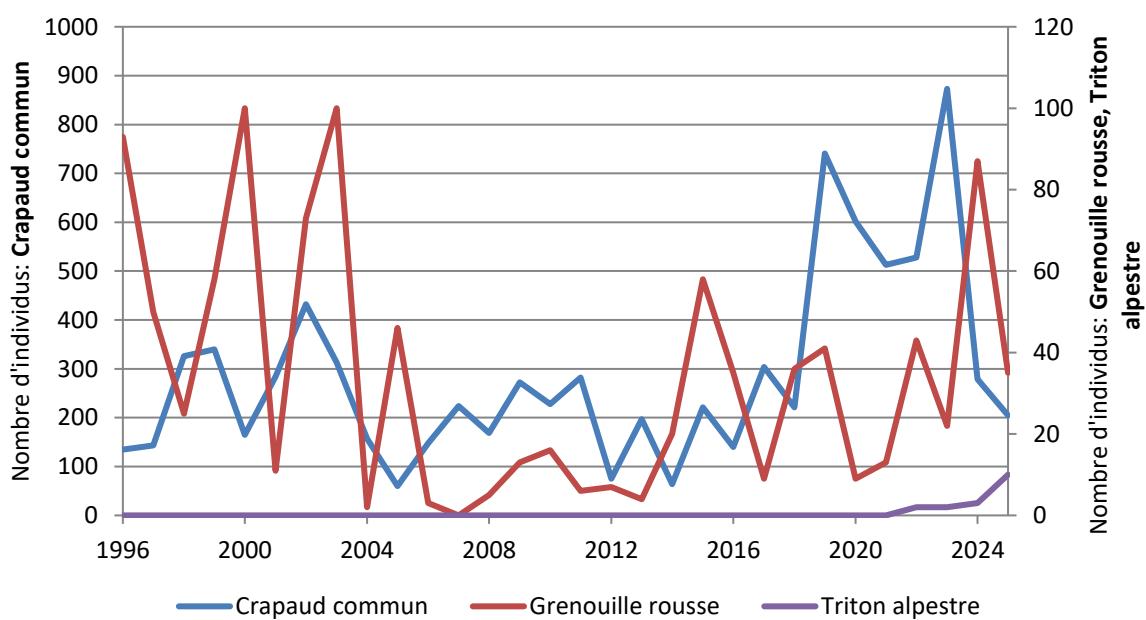


Figure 20 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.5 Ferpicloz

A Ferpicloz, des sites de reproduction se trouvent de chaque côté de la route ; la migration a donc lieu dans deux sens différents. Pour cela, deux barrières sont mises en place pour tenter de sauver un maximum d'individus des périls de la route : une au nord et une seconde au sud de la route. Les statistiques pour le site de Ferpicloz sont ainsi divisées en deux en suivant cette césure nord-sud.

### 2.2.5.1 Ferpicloz Nord

La quasi-totalité des amphibiens récoltés sur ce site sont des Crapauds communs (1'480 individus). Cette dominance peut être expliquée par la présence de poissons dans l'étang « Le Taconnet » utilisé par les amphibiens comme site de reproduction. Trois autres espèces sont également présentes sur cette barrière, bien qu'en très faible proportion : le Triton alpestre (31 individus), le Triton palmé (7 individus) et la Grenouille rousse (4 individus ; fig. 21)

La vague de migration la plus importante a eu lieu le 22 mars où 248 Crapauds communs et 7 Tritons alpestres ont migré (fig. 22).

Entre fin 2022 et début 2023, des travaux de revitalisation du biotope de « La Halta » (site de reproduction de batraciens « Le Taconnet » d'importance nationale) ont été effectués. Afin de favoriser les espèces de batraciens sensibles à la préation par les poissons, des mares non connectées à l'étang « Le Taconnet » ont été aménagées (fig. 23). Pour la première fois cette année, plusieurs pontes de Grenouille rousse ont été observées dans la plupart des mares (fig. 24). Les étangs semblent donc avoir été colonisés avec succès.

La barrière de Ferpicloz Nord, est construite en deux parties et la migration se fait principalement sur la partie centrale de la barrière (fig. 25). Après le pic observé en 2016, les effectifs de Crapauds communs semblent être en diminution. Pour les Grenouilles rousses, le nombre d'individus reste en baisse, aucun pic n'a plus été observé après ceux de 2010 et de 2015. En ce qui concerne les deux espèces de Tritons, les effectifs restent stables au fil des années (fig. 26).

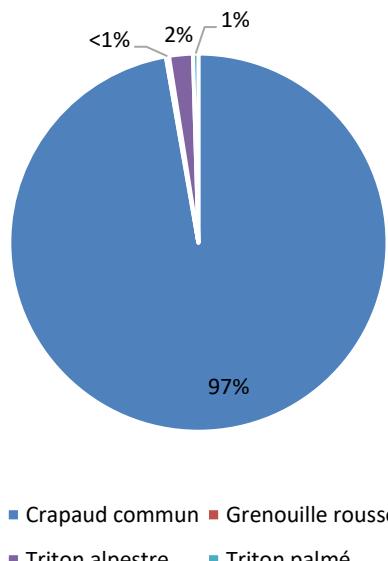


Figure 21 - Abondance relative des espèces présentes.

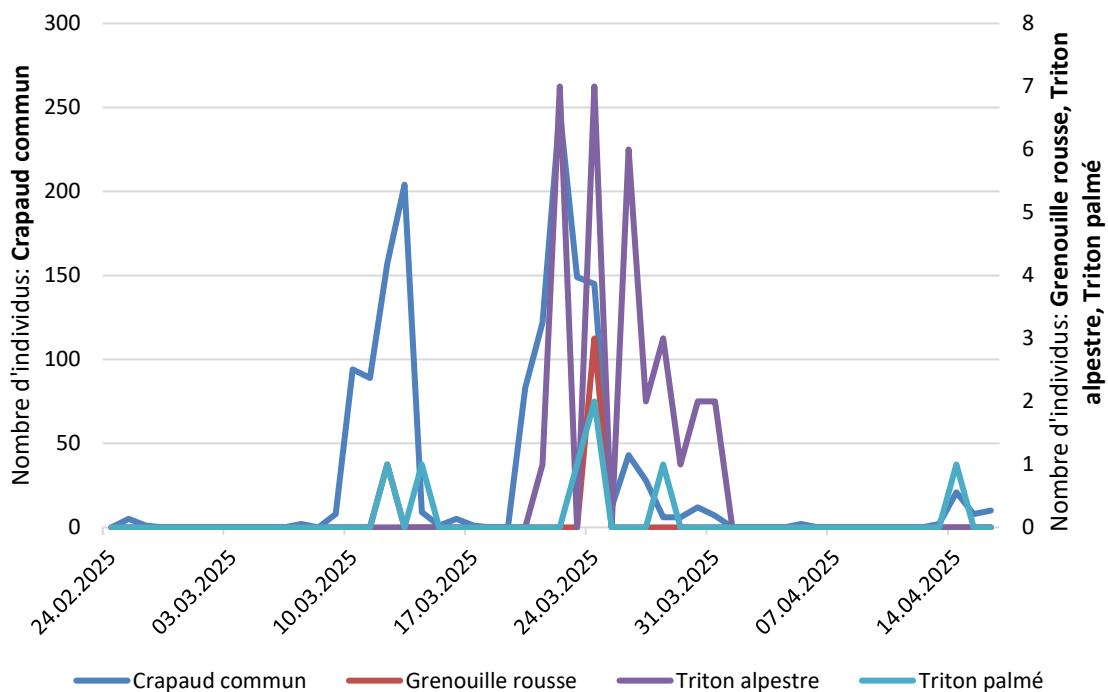


Figure 22 - Nombre d'individus par espèce et par date.

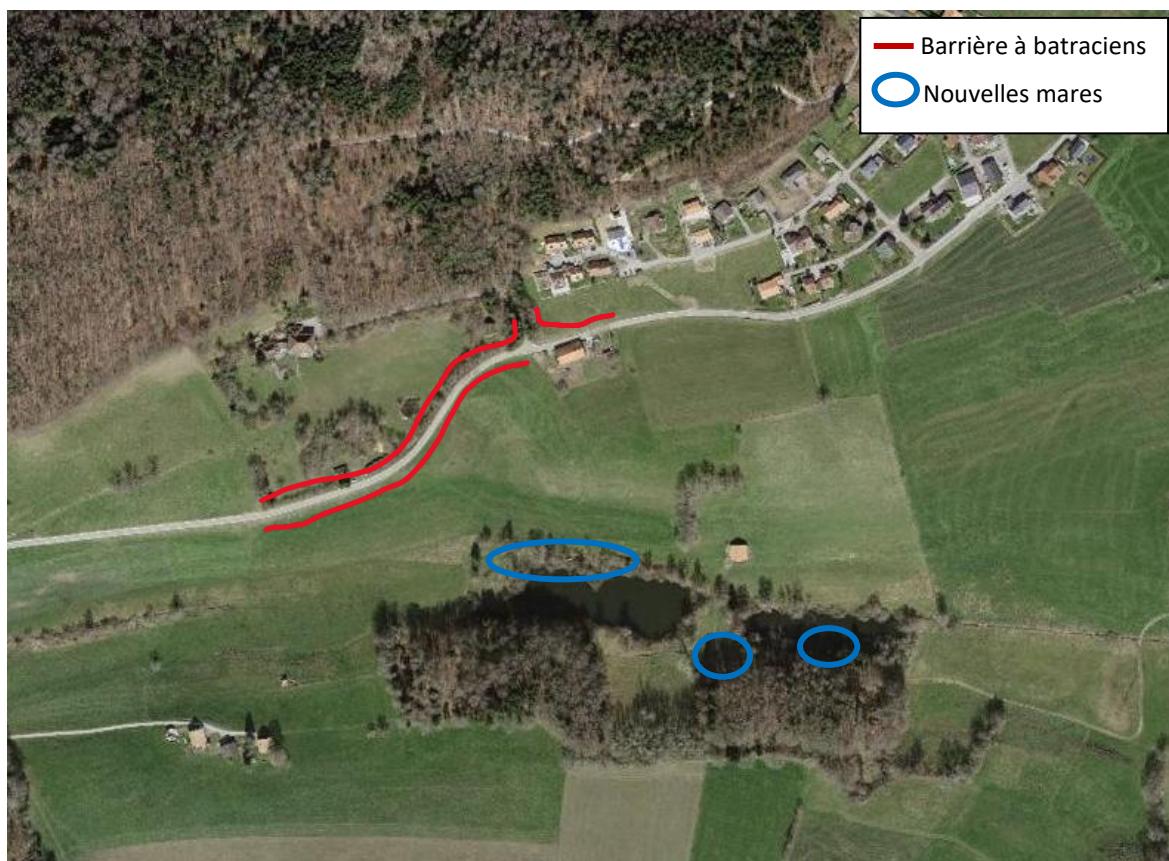
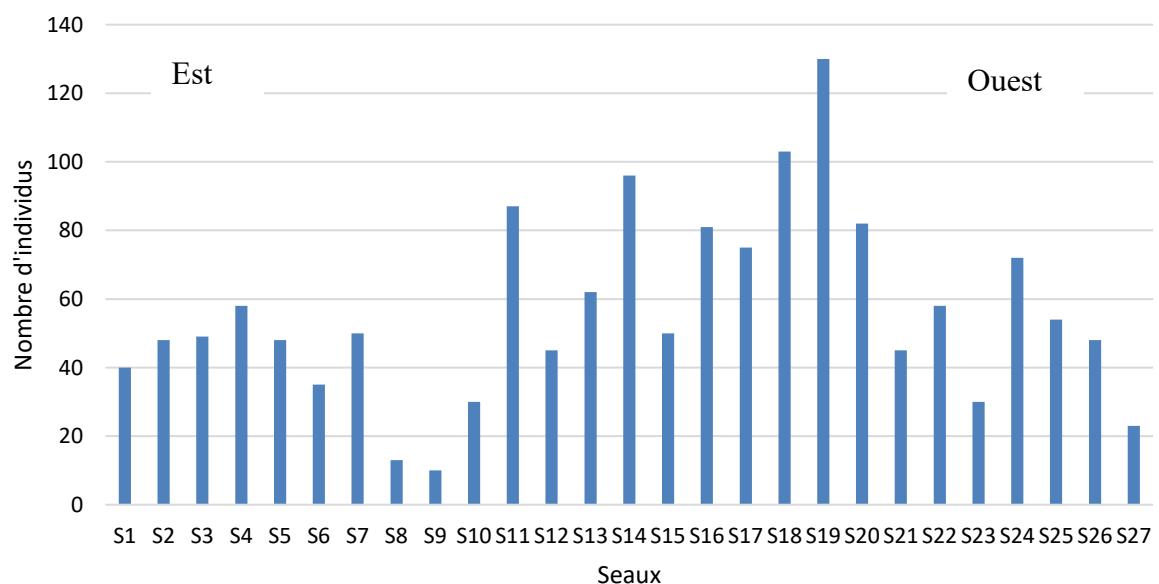


Figure 23 – Plan du site de Ferpicloz.



**Figure 24 – Plan du site de Ferpicloz (Photos : Giorgia Ferretti).**



**Figure 25 - Nombre d'individus par seau.**

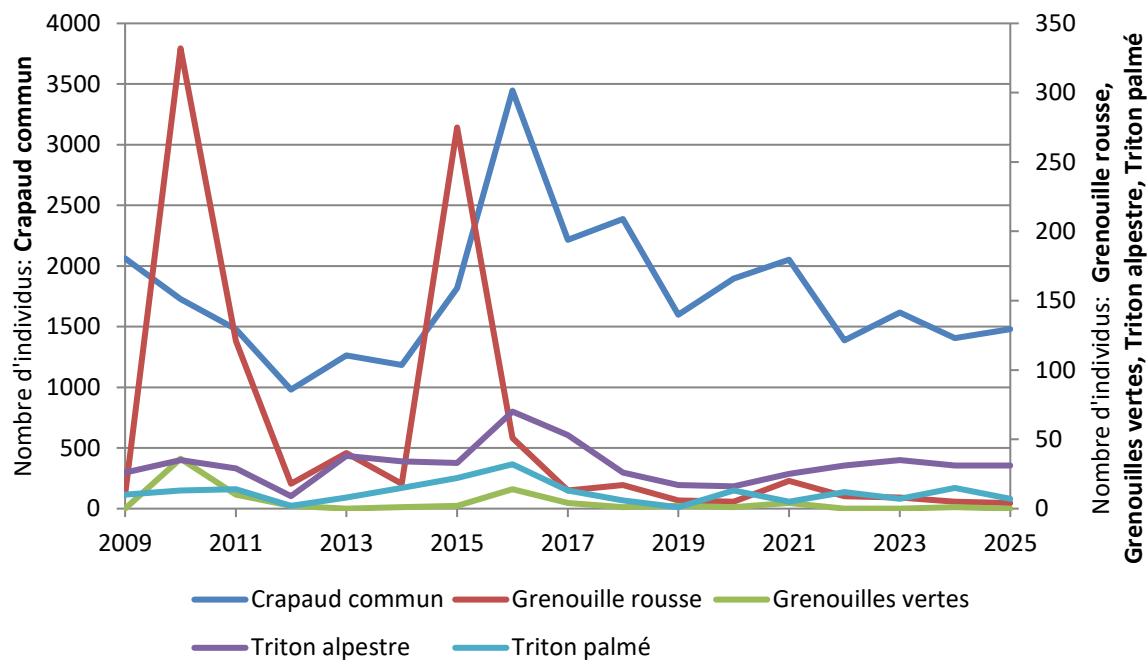


Figure 26 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

### 2.2.5.2 Ferpicloz Sud

L'abondance relative des différentes espèces pour la barrière de Ferpicloz Sud est proche de celle du nord. Le Crapaud commun (431 individus) reste nettement majoritaire tandis que le Triton alpestre (10 individus), la Grenouille rousse (4 individus), les Grenouilles vertes (2 individus) et le Triton palmé (2 individus) sont moins présents (fig. 27).

La période de migration s'est étalée entre la mi-mars et la mi-avril, avec une majeure affluence à partir de la deuxième moitié du mois de mars. Le pic de migration a été enregistré le 14 avril avec 64 Crapauds communs et 2 Grenouilles vertes secourues. Les individus récoltés pendant le mois d'avril, étaient vraisemblablement dans leur migration de retour. En effet, vu qu'à cet endroit la migration se fait dans les deux sens, les individus migrant de nord à sud et qui rejoignent leur biotope forestier assez tôt, sont également récoltés (fig. 28).

La migration passe principalement par le milieu de la barrière et diminue aux extrémités, ce qui signifie que la barrière est bien placée (fig. 29). Le nombre d'individus récoltés semble rester stable depuis 2020, mais semble être en baisse par rapport aux chiffres enregistrés en 2018 (fig. 30).

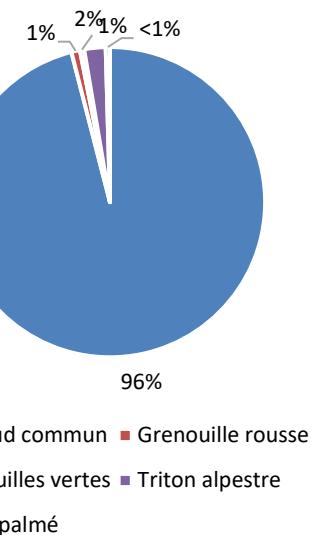


Figure 27 - Abondance relative des espèces présentes.

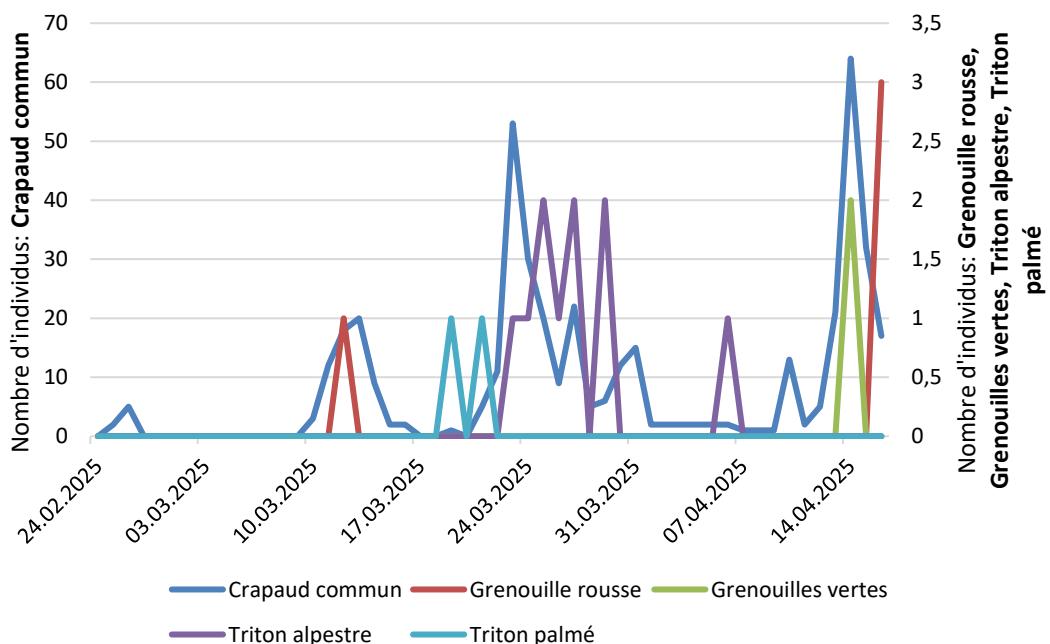


Figure 28 - Nombre d'individus relevés par espèce et par date.

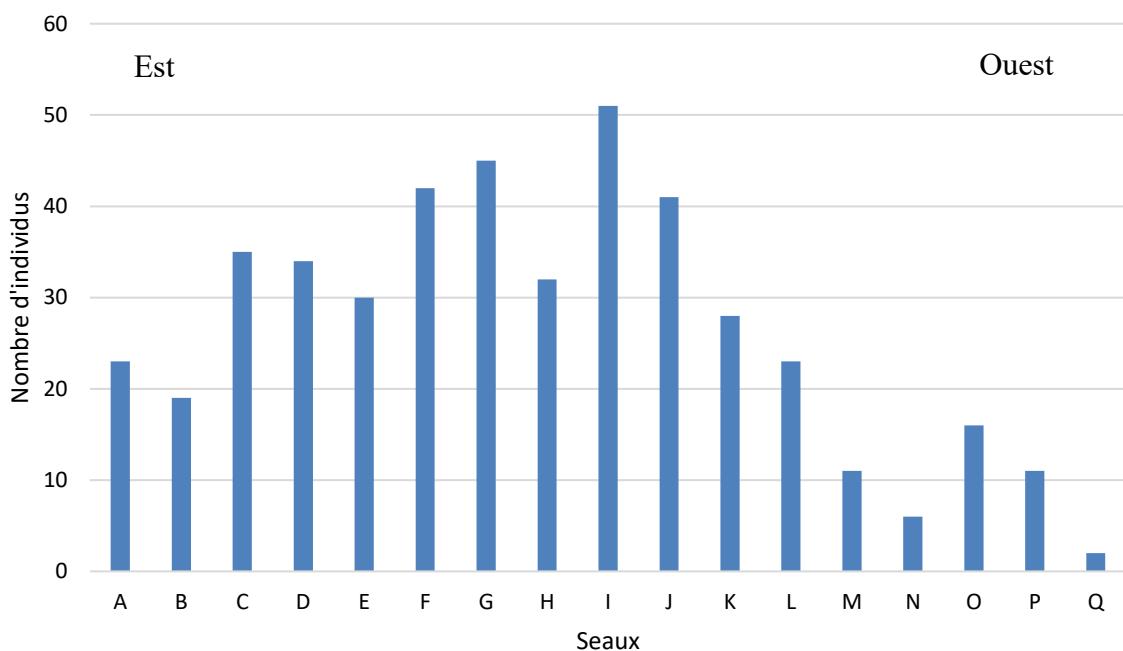


Figure 29 - Nombre d'individus par seau.

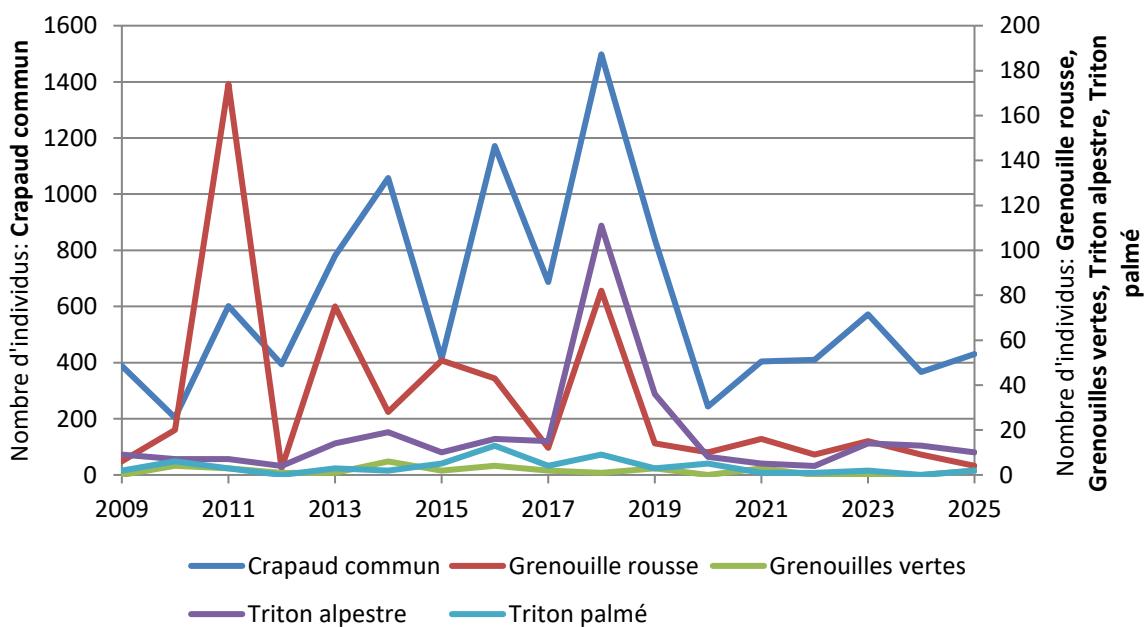


Figure 30 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.6 Grandsivaz

Sur ce site, les sept espèces ciblées par l'action sont présentes. Le Triton palmé/lobé (123 individus) et le Crapaud commun (122 individus), sont les espèces les plus abondantes, constituant chacune le 38% des individus secourus en 2025. Le Triton alpestre (56 individus) et les Grenouilles vertes (17 individus), représentent un tiers des espèces représentées, alors que la Grenouille rousse (4 individus) et le Triton crêté (4 individus), sont moins bien représentés (fig. 31).

La principale vague de migration a eu lieu pendant la deuxième moitié du mois de mars. Le pic de migration a eu lieu le 12 mars où 20 Crapauds communs, 15 Tritons palmés/lobés, 7 Tritons alpestres et 2 Grenouilles vertes ont été sauvés (fig. 32). La barrière semble placée idéalement au vu de la répartition des amphibiens dans les seaux (fig. 33).

Les effectifs d'amphibiens sur ce site sont très variables depuis la mise en place de la barrière. En effet, les populations ont nettement diminué en 2012. Néanmoins, grâce à la disparition des poissons, la plupart des espèces ont pu ensuite progresser. Mis à part le Crapaud commun, les effectifs de toutes les espèces enregistrées cette année ont diminué par rapport à 2023 et 2024. Les effectifs du Crapaud commun sont en train de diminuer au fil des années, à l'exception de 2024 où le nombre de Crapauds communs a été le plus haut depuis 2017. La concurrence avec les autres espèces peut expliquer ce résultat (fig. 34).

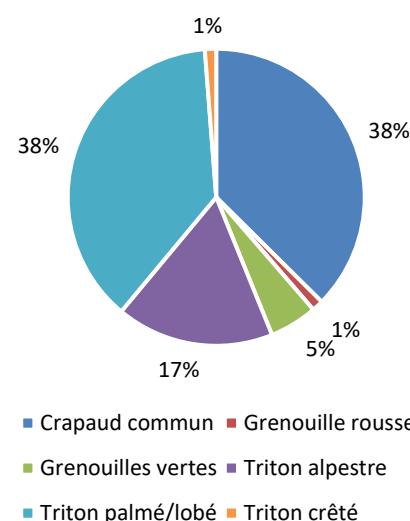


Figure 31 - Abondance relative des espèces présentes.

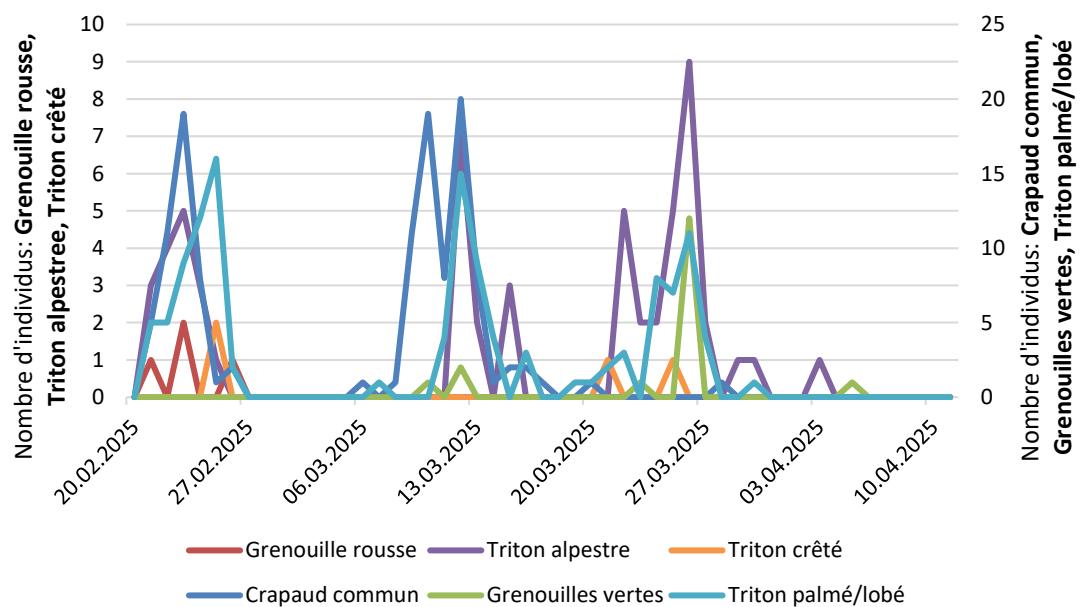


Figure 32 - Nombre d'individus par espèce et par date.

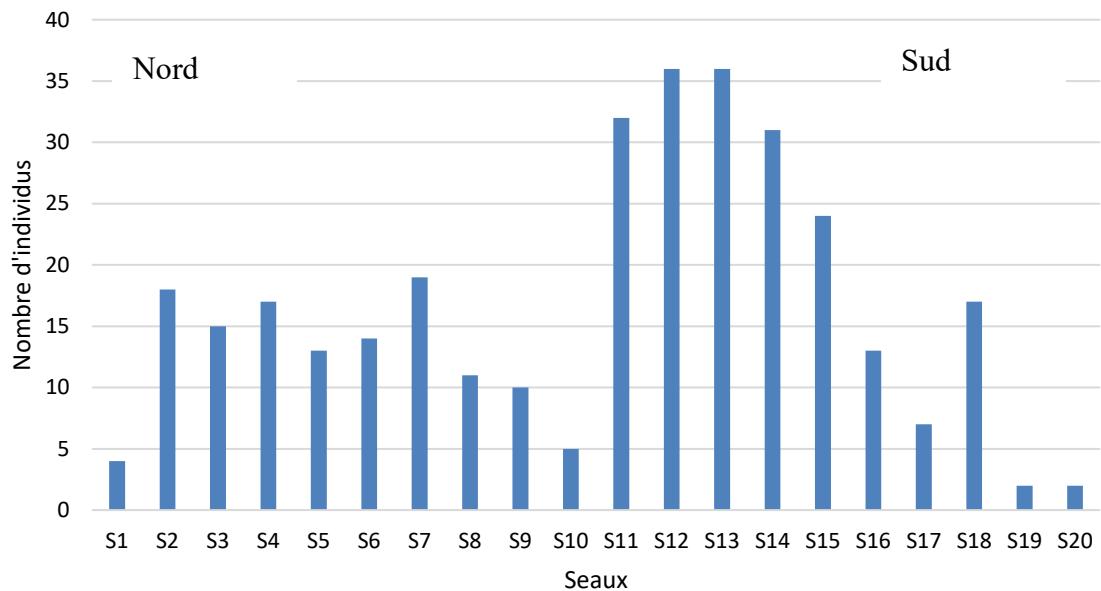


Figure 33 - Nombre d'individus par seau.

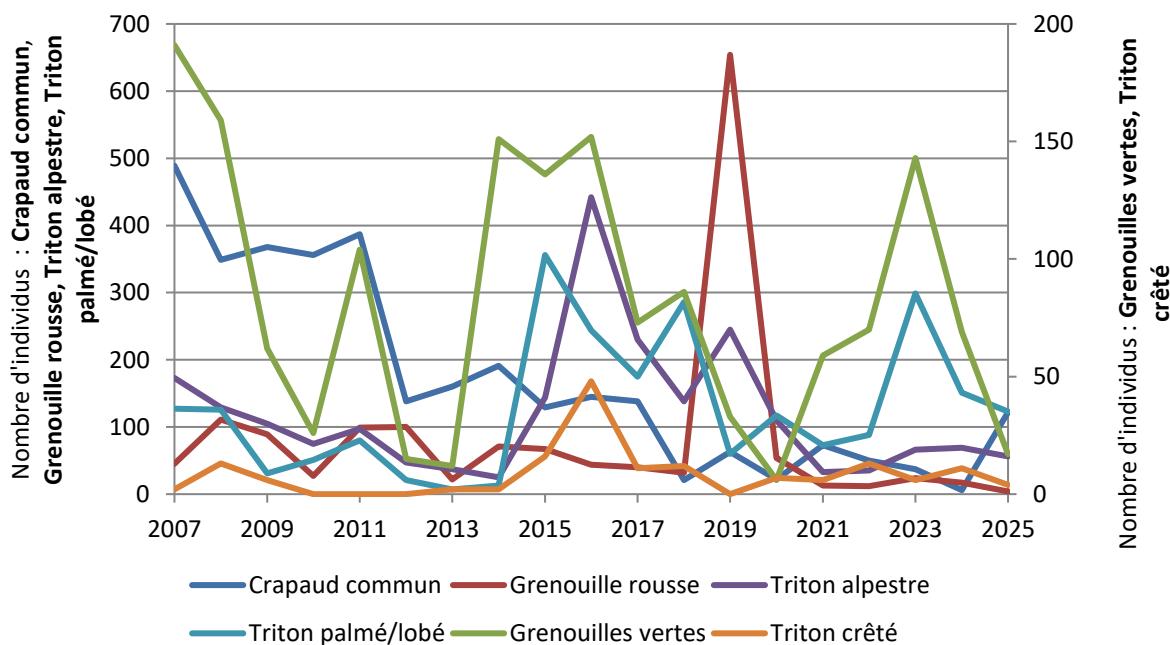


Figure 34 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.7 La Neirigue

Des individus écrasés lors de leur migration de retour (d'ouest à est) ont été signalés à plusieurs reprises ces dernières années par les bénévoles de la barrière de La Neirigue Est. À la suite de ces observations, une barrière pour la migration de retour a été installée cette année pour la première fois (fig. 35).

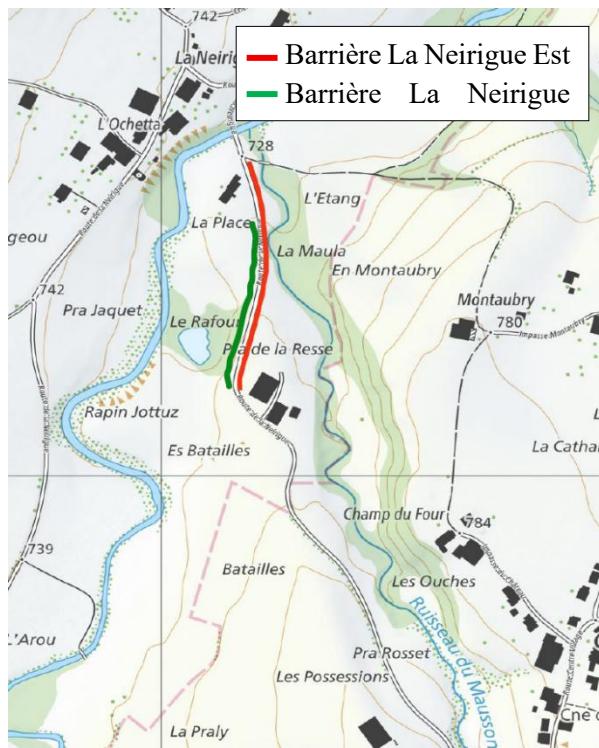


Figure 35 – Emplacement des barrières La Neirigue Ouest et La Neirigue Est

### 2.2.7.1 La Neirigue Est

Quatre espèces sont présentes sur le site de la Neirigue. La Grenouille rousse (3'270 individus) représente la moitié des individus récoltés, suivie du Crapaud commun (2'309 individus), du Triton alpestre (528 individus) et des Grenouilles vertes (498 individus ; fig. 36). Le plus grand pic de migration a eu lieu le 12 mars avec au total 831 Grenouilles rousses, 236 Grenouilles vertes, 217 Crapauds communs et 28 Tritons alpestres sauvés. Un deuxième pic de migration a eu lieu le 22 mars, où 639 Grenouilles rousses, 500 Crapauds communs et 52 Tritons alpestres ont été retrouvés. La plupart des espèces ont migré pendant la totalité du mois de mars. À l'exception des Tritons alpestres, peu d'individus ont été retrouvés dans les seaux pendant le mois d'avril (fig. 37).

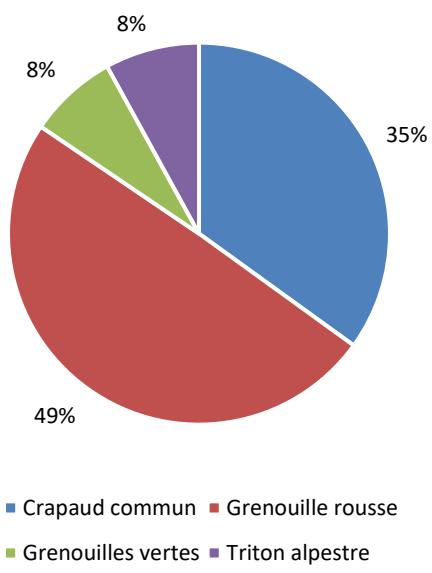


Figure 36 - Abondance relative des espèces présentes.

La barrière semble être assez bien placée (fig. 38). La barrière de La Neirigue Est, est la barrière où le plus grand nombre d'amphibiens ont été sauvés cette année avec 6'605 individus.

Il est intéressant de noter que, depuis 2020, le nombre de Grenouilles vertes recensées à la barrière a largement augmenté par rapport aux années précédentes, où le nombre d'individus sauvés était inférieur à dix. Cependant, comme la livrée de la Grenouille rousse est très variable, des Grenouilles rousses de couleur verte peuvent avoir été faussement identifiées. Le Crapaud commun semble également augmenter depuis 2022, alors que les autres populations semblent être stables au cours des années (fig. 39).

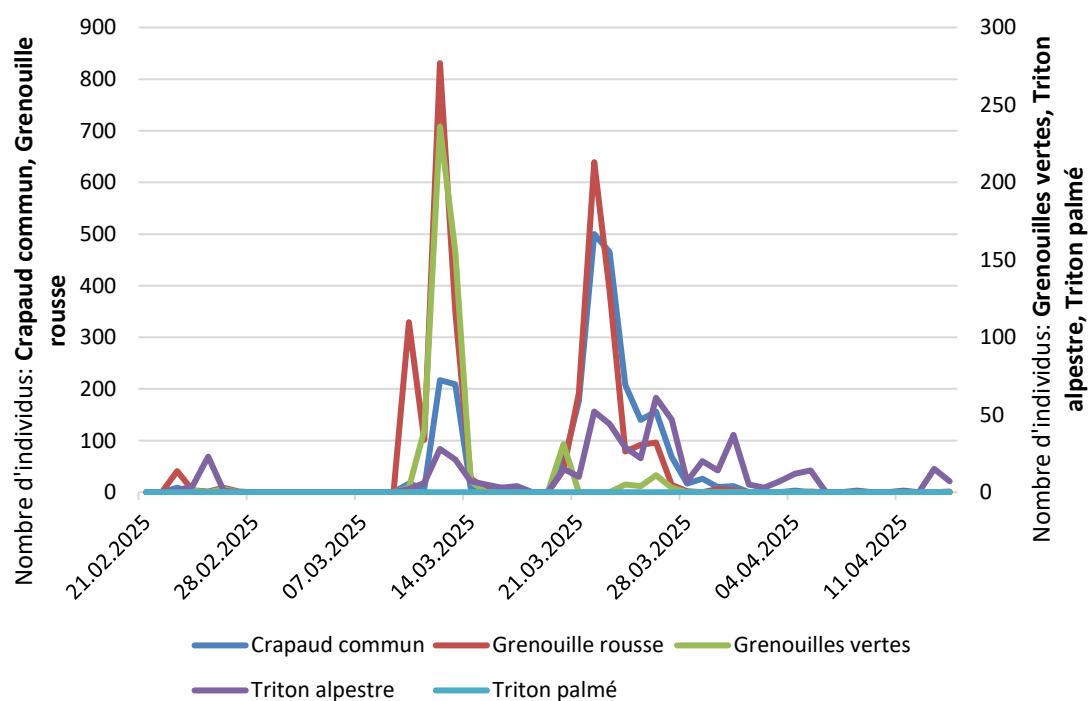


Figure 37 - Nombre d'individus par espèce et par jour.

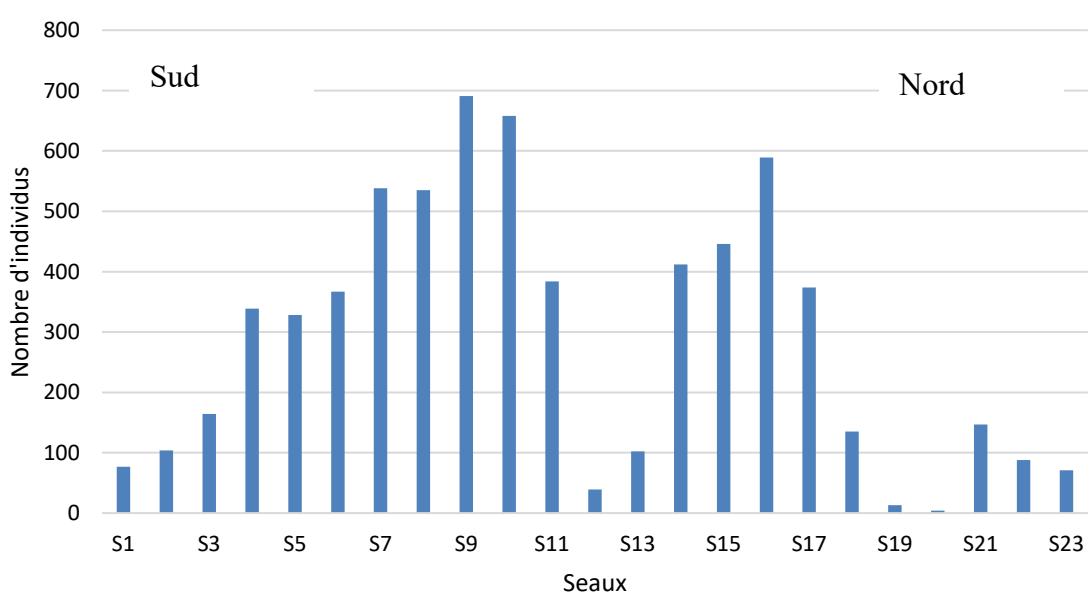


Figure 38 - Nombre d'individus par seau.

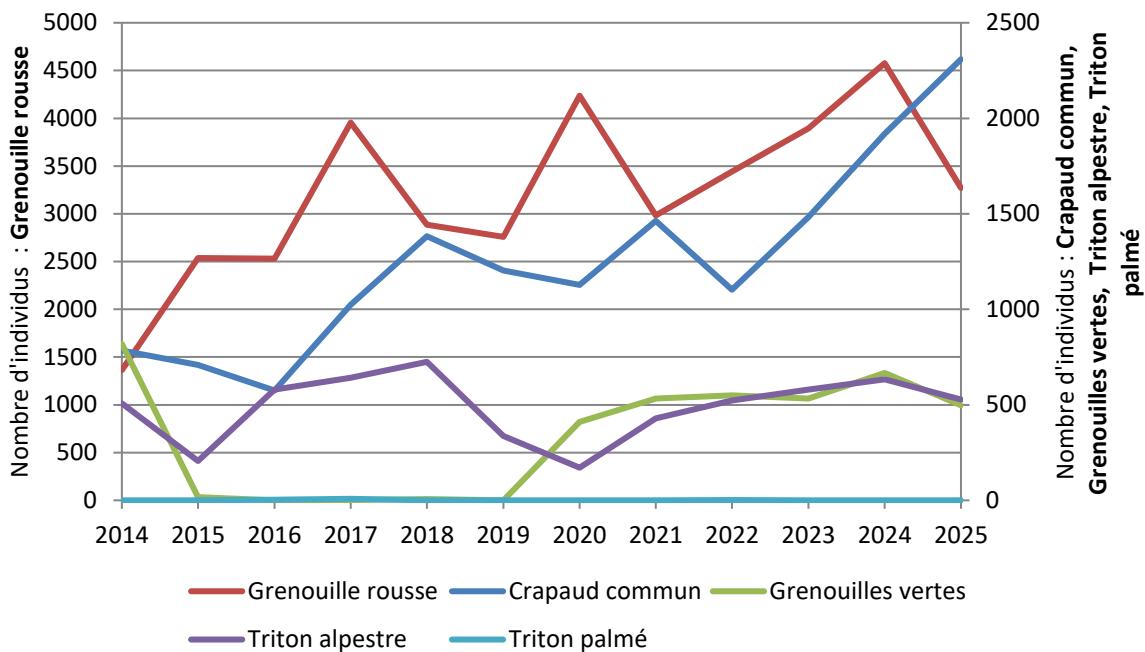


Figure 39 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

### 2.2.7.2 La Neirigue Ouest

L’abondance relative des différentes espèces pour la barrière de La Neirigue Ouest est proche de celle de l’est. La Grenouille rousse (198 individus) et le Crapaud commun (195 individus) reste nettement majoritaire tandis que les Grenouilles vertes (12 individus) et le Triton alpestre (8 individus), sont moins présents (fig. 40).

Du moment qu’il s’agit de la migration de retour, la plupart des individus ont été sauvés à partir de la deuxième moitié du mois de mars. Le plus grand pic de migration a été enregistré le 14 avril, où 114 Crapauds communs, 21 Grenouilles rouges et un Triton alpestre ont été sauvés. Un deuxième pic de migration a eu lieu le 26 mars, où 66 Grenouilles rouges, 6 Crapauds communs et une Grenouille verte ont été récoltées. La migration de retour des espèces ciblées par l’action peut se prolonger jusqu’au mois de juin (fig. 41). Cependant, pour des raisons logistiques et d’accord avec les exploitants agricoles, la barrière de La Neirigue Ouest a été démontée au même temps que celle de La Neirigue Est.

Nous pouvons constater qu’un grand nombre d’individus a été retrouvé dans les seaux situés à l’extrême sud de la barrière (fig. 42). La possibilité de prolonger la barrière de ce côté va être évaluée pour 2026.

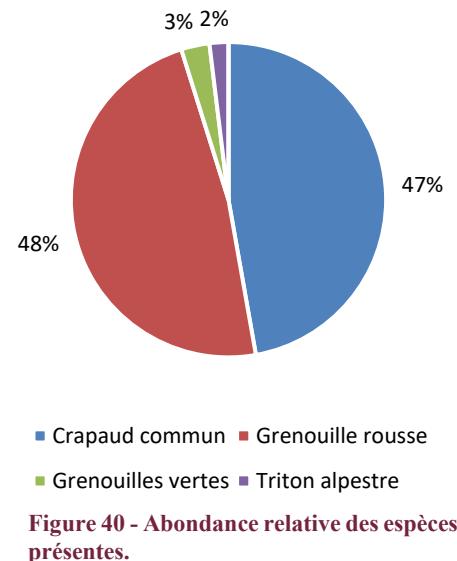


Figure 40 - Abondance relative des espèces présentes.

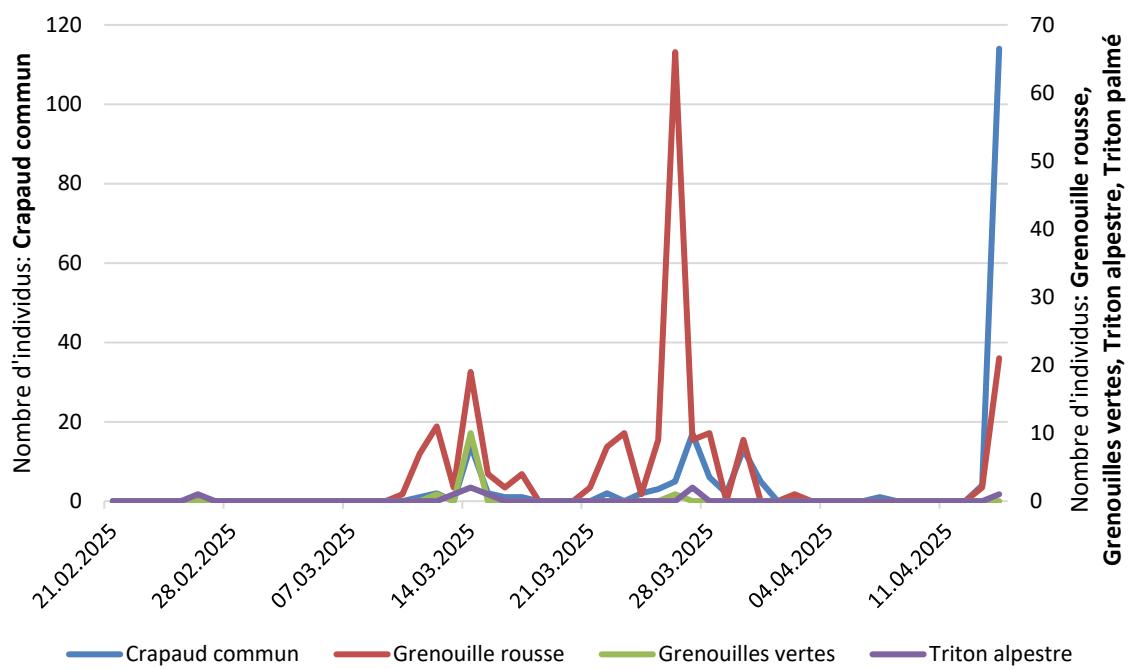


Figure 41 - Nombre d'individus par espèce et par jour.

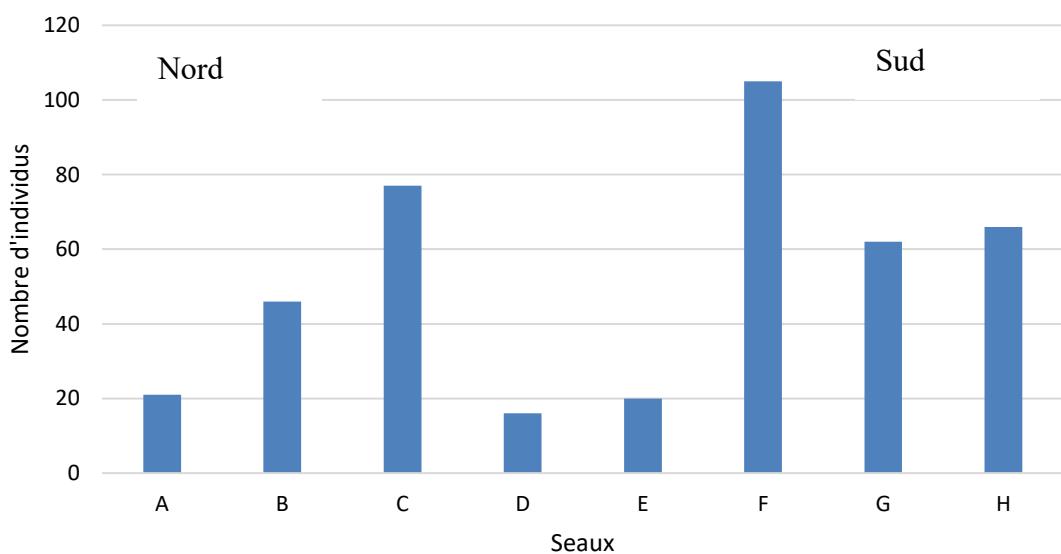
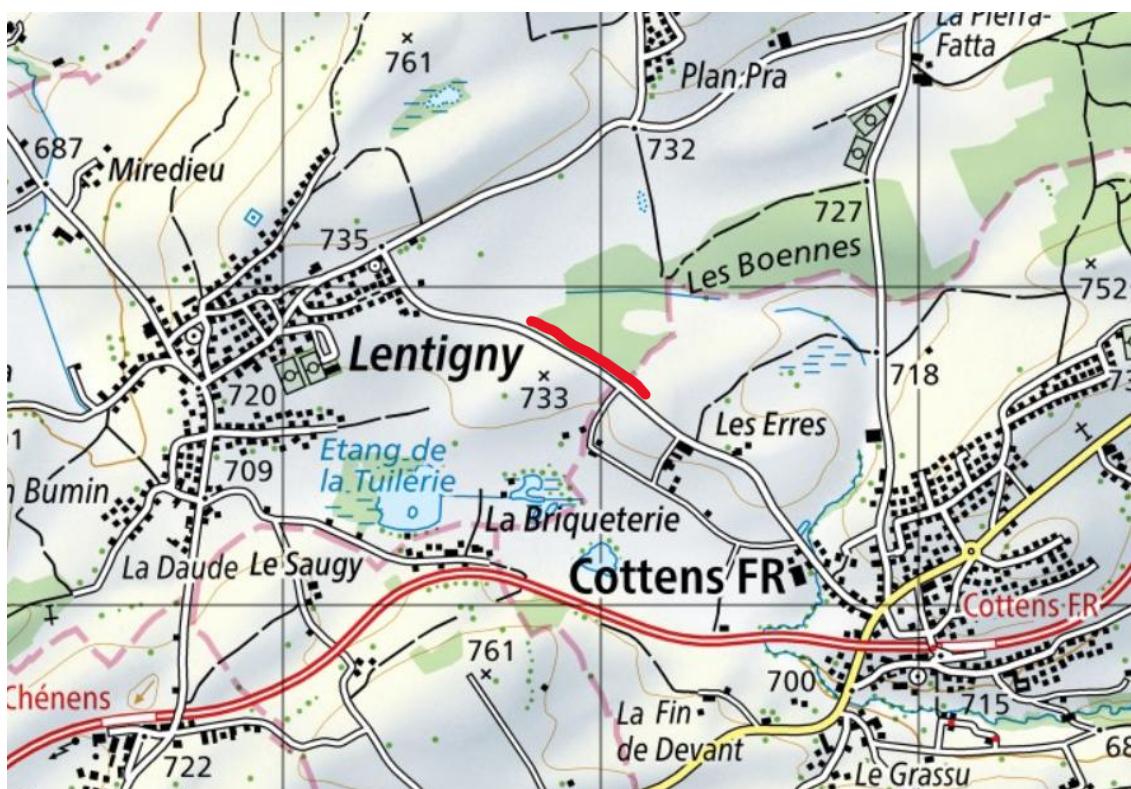


Figure 42 - Nombre d'individus par seau.

## 2.2.8 Lentigny

En 2024, le SFN a mis en place des nouvelles actions de sauvetage des amphibiens sur des sites ponctuels, sans l'installation de barrière. L'action a débuté en 2024 sur quatre sites où un grand nombre d'amphibiens a été retrouvé écrasé sur la route. À la tombée de la nuit, lors des grands pics de migration, des équipes de bénévoles se sont rendus sur les sites de conflit. À chaque intervention, les batraciens qui se trouvaient sur la route ont été ramassés, comptés et déposés du côté opposé de la chaussée.

Le tronçon de route communal qui se situe entre Lentigny et Cottens, a été sélectionné par cette action. En 2024, un grand nombre d'individus y a été sauvés lors de ces interventions et une barrière a été installée en 2025. Les amphibiens migrent de la forêt qui se trouve au nord de la route de Lentigny (*Les Boennes*), vers les étangs qui se trouvent au sud (fig. 43).

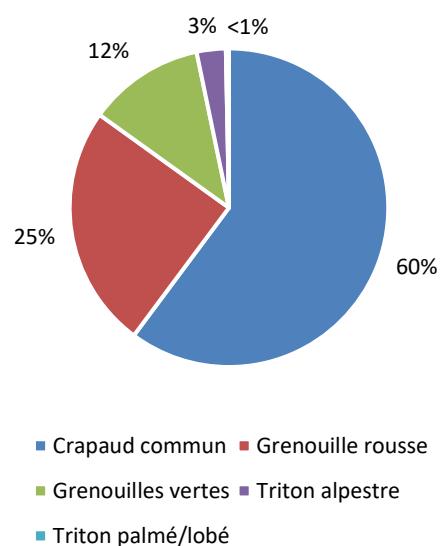


**Figure 43 – Emplacement de la barrière de Lentigny.**

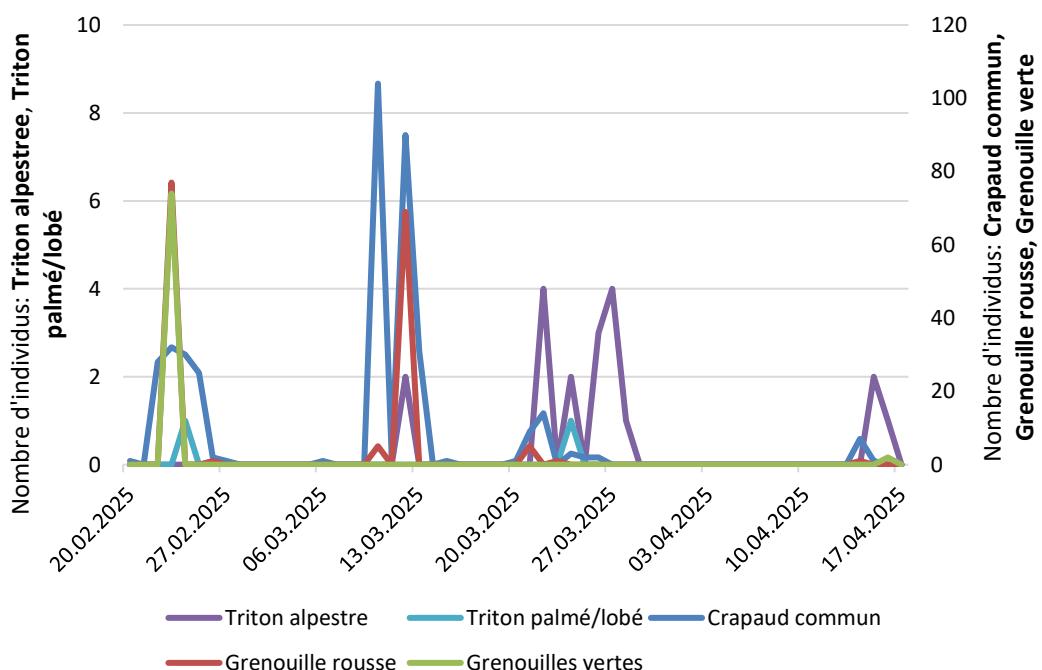
À l'exception du Triton crêté et du Triton lobé, toutes les espèces ciblées par l'action sont présente à la barrière de Lentigny. Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente avec 387 individus observés. La Grenouille rousse (159 individus), les Grenouilles vertes (76 individus) et le Triton alpestre (19 individus), représentent la deuxième moitié des espèces représentées (fig. 44).

Le plus grand pic de migration a eu lieu le 12 mars avec au total 90 Crapauds communs et 69 Grenouilles rousses et 2 Tritons alpestres sauvés. La plupart des Tritons ont migré à partir de la moitié du mois de mars, alors que Les Crapauds communs et les grenouilles ont principalement migré entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars. Un pic de migration des Grenouilles vertes a été observé le 23 février où 77 individus ont été sauvés. Du moment que la migration des Grenouilles vertes a lieu principalement à partir de la moitié du mois d'avril, la migration précoce des Grenouilles vertes supporte la possibilité d'une mauvaise identification de cette espèce et d'une confusion avec la Grenouille rousse. La présence de Grenouilles vertes va être vérifiée l'année prochaine. La plupart des espèces ont migré pendant la totalité du mois de mars, peu d'individus ont été retrouvés dans les seaux pendant le mois d'avril (fig. 45).

La barrière semble être bien placée. Cependant, vu qu'aucun individu a été observé dans les 5 premiers seaux, ce premier bout ne va pas être installée en 2026 (fig. 46).



**Figure 44 - Abondance relative des espèces présentes.**



**Figure 45 - Nombre d'individus par espèce et par date.**

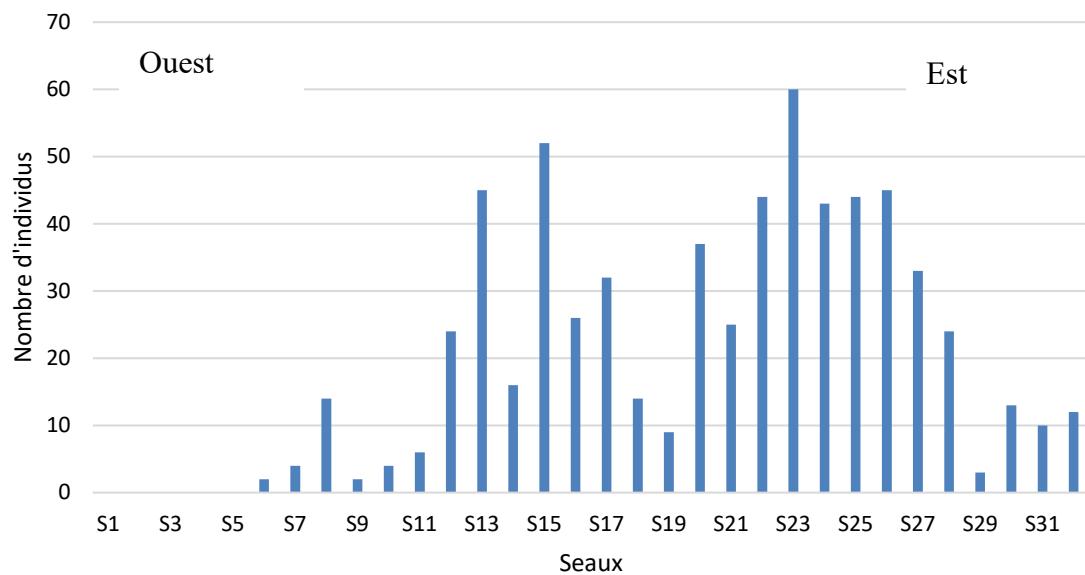


Figure 46 - Nombre d'individus par seau.

## 2.2.9 Magnedens

Six espèces sont présentes à Magnedens. Le triton alpestre (3'030 individus) est présent en majorité, suivi de la Grenouille rousse (1'366 individus), du Triton palmé/lobé (486 individus) et des Grenouilles vertes (96 individus). Le Crapaud commun y est quasiment absent, 11 individus ont été observés (fig. 47).

La suite de la migration s'est étalée tout le long du mois de mars, jusqu'à la moitié du mois d'avril. La plupart des Grenouilles rousses ont migré entre la fin du mois de février et le début du mois de mars, avec un pic observé le 23 février (352 individus). La majorité des Tritons ont migré pendant le mois de mars, avec un pic de migration le 27 mars où 368 Tritons alpestres et 43 Tritons palmés/lobés ont été observés. La plupart des Grenouilles vertes ont migré le 24 mars (62 individus), alors que le pic de migration des Grenouilles rousses a été enregistré le 13 mars (198 individus ; fig. 48).

Le nombre d'amphibiens récoltés dans chaque seau indique que la barrière est placée de manière optimale, avec une grande concentration d'individus vers le centre et une diminution marquée dans les extrémités (fig. 49). Il est à noter que plusieurs Tritons alpestres ont été trouvés sous les mottes de terre tout le long de la barrière.

Les travaux de revitalisation et de curage de l'étang effectués en automne 2022, ont permis une augmentation du niveau d'eau, ce qui a favorisé l'augmentation des effectifs à partir de 2023, après une baisse observée en 2022 où l'étang était entièrement asséché pendant la durée de l'action. Cependant, le nombre de Tritons alpestres et de Grenouilles rousses observés semble avoir baissé par rapport à 2024. Du moment qu'aucun Triton crêté n'a été sauvé après 2020, il est possible que ces individus aient été mal identifiés et qu'il s'agissait de Tritons lobés (fig. 50).

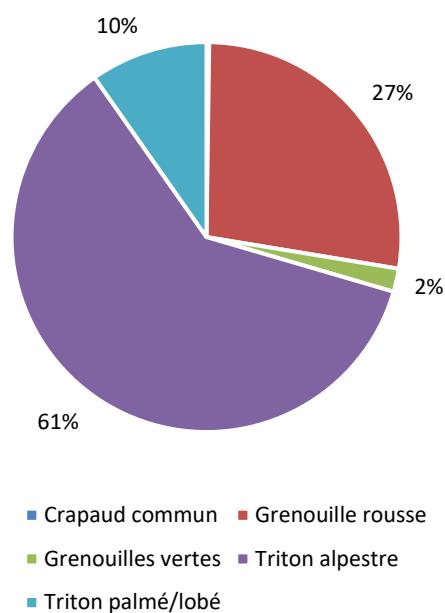


Figure 47 - Abondance relative des espèces présentes.

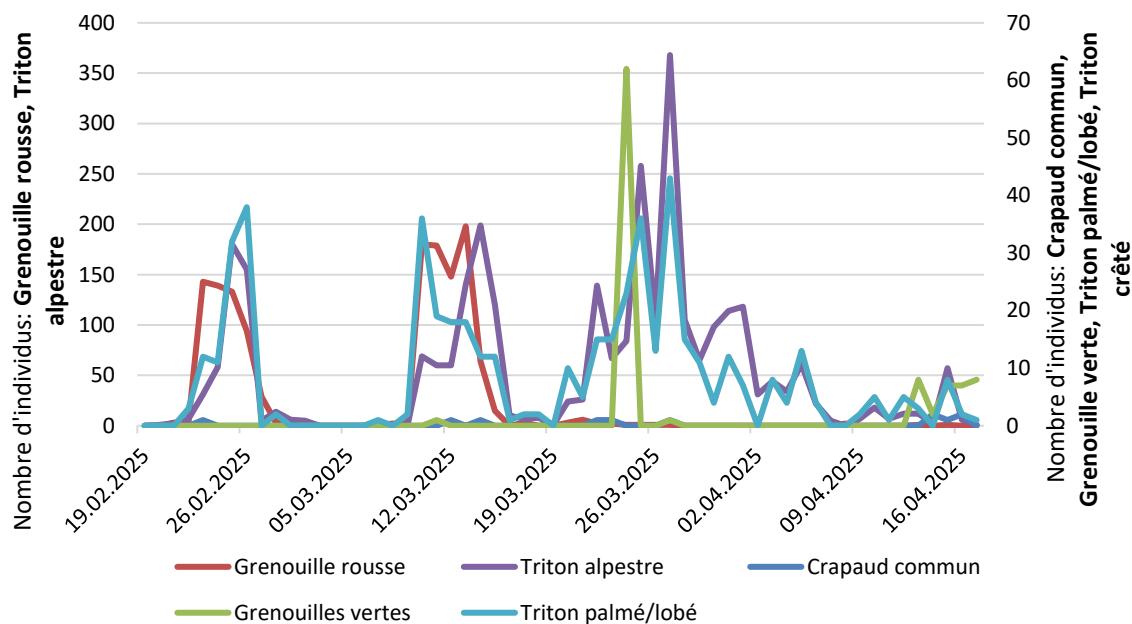


Figure 48 - Nombre d'individus par espèce et par date.

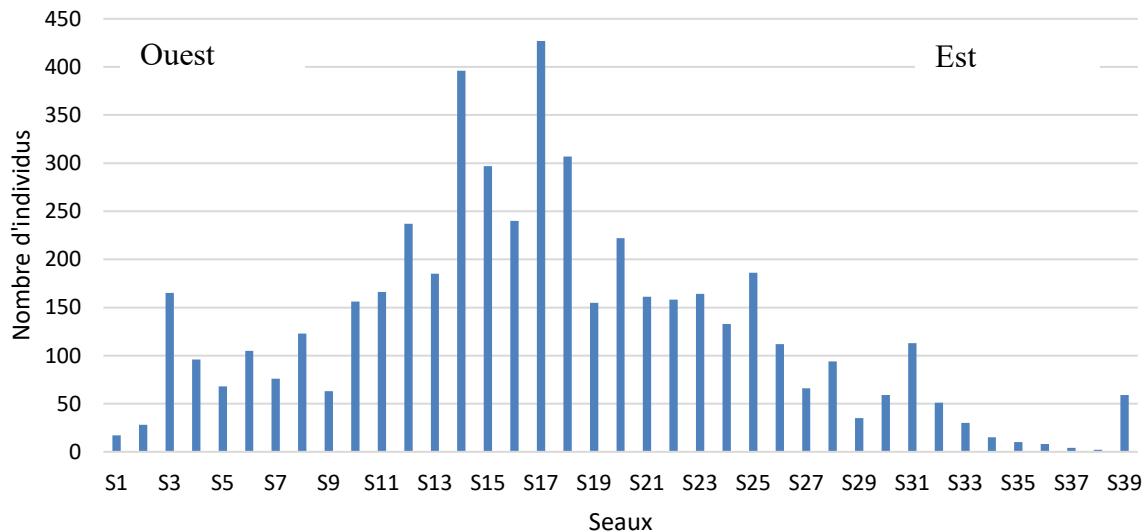


Figure 49 - Nombre d'individus par seau.

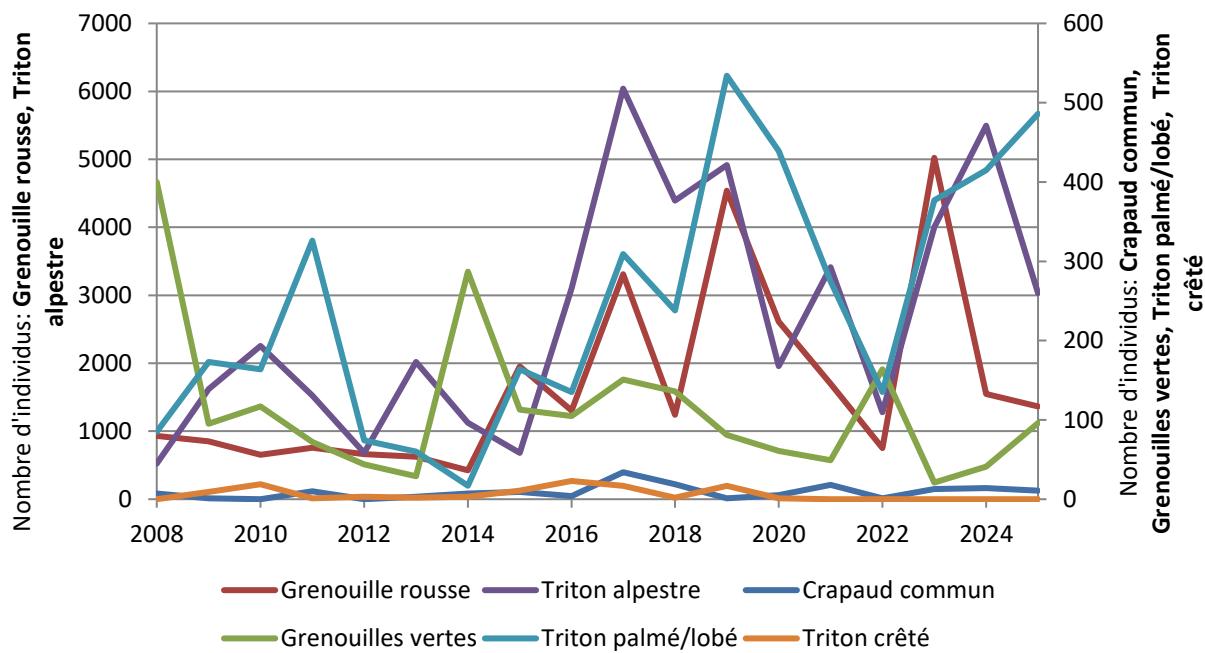


Figure 50 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.10 Rohrmoos

Avec une altitude de 1'030m, la migration est toujours plus tardive à l'abord du Lac Noir que pour le reste du canton. C'est pourquoi, la barrière de Rohrmoos a été installée le 28 février ; dernier jour de montage. Le Triton alpestre (286 individus) et le Triton palmé (217 individus), sont les espèces les plus abondantes sur ce site. A elles deux, elles représentent 68% des individus relevés cette année. La Grenouille rousse (145 individus), le Crapaud commun (62 individus) et les Grenouilles vertes (14 individus) sont également présentes (fig. 51).

La migration a principalement eu lieu à partir de la moitié du mois de mars et s'est étalée jusqu'au démontage de la barrière. Le pic de migration des Tritons alpestres a été enregistré le 15 avril (52 individus), celui des Grenouilles rouges le 14 mars (20 individus), les Crapauds communs ont principalement migré le 25 mars (15 individus), les Grenouilles vertes le 24 mars (11 individus), alors que la plupart des Tritons palmés ont été observés le 20 mars et le 20 avril (24 individus à chaque fois ; fig. 52). Le pic de migration précoce des Grenouilles vertes supporte la possibilité d'une mauvaise identification de cette espèce et d'une confusion avec la Grenouille rousse. Afin d'affirmer la présence de Grenouilles vertes sur ce site, des photos doivent être fournies de la part des bénévoles.

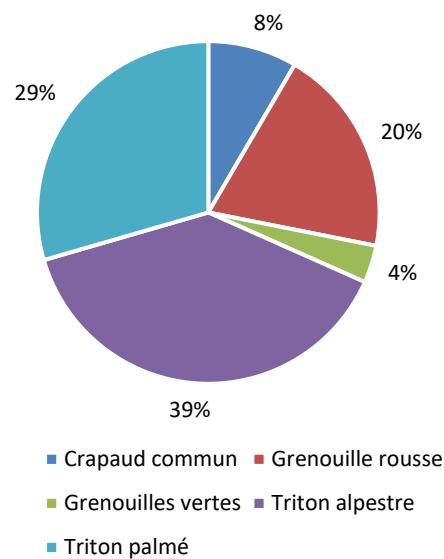


Figure 51 - Abondance relative des espèces présentes.

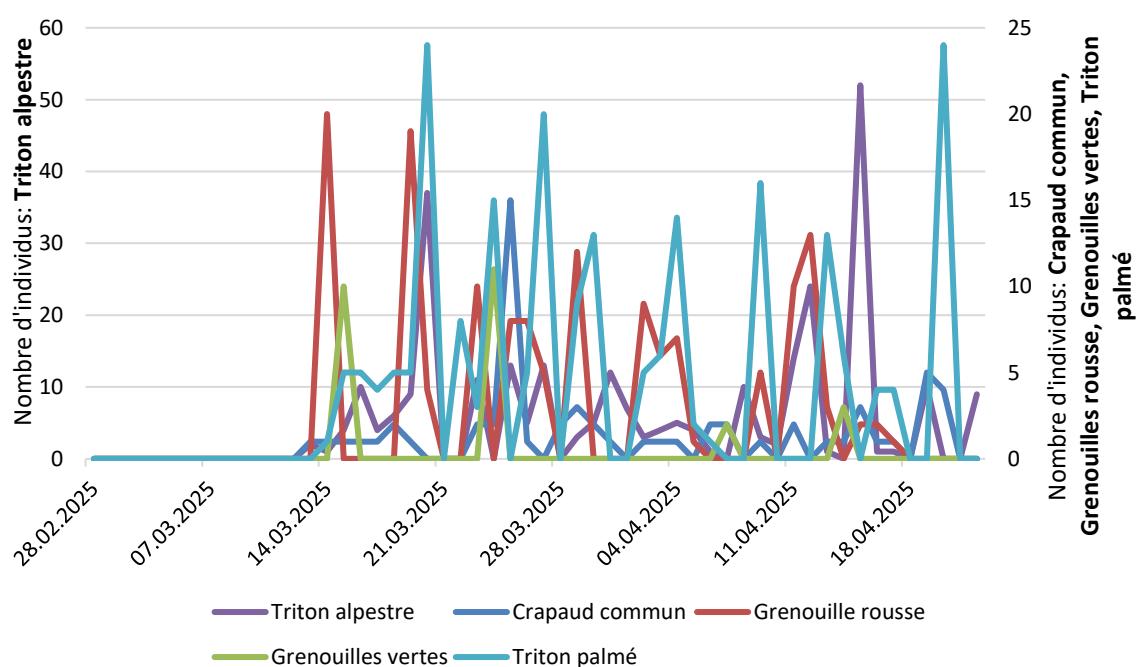


Figure 52 - Nombre d'individus par espèce et par date.

La barrière est construite en deux parties séparées par une route. À cause de travaux routiers, le tracé de la barrière a été légèrement modifié à partir du 1er avril (fig. 53). Malgré un plus grand nombre d'individus retrouvés dans les seaux du côté sud de la barrière, cette dernière semble être bien placée (fig. 54). Les populations d'amphibiens sont assez stables au cours des années à l'exception des Grenouilles vertes qui ont fait leur apparition pour la première fois en 2021 (fig. 55).

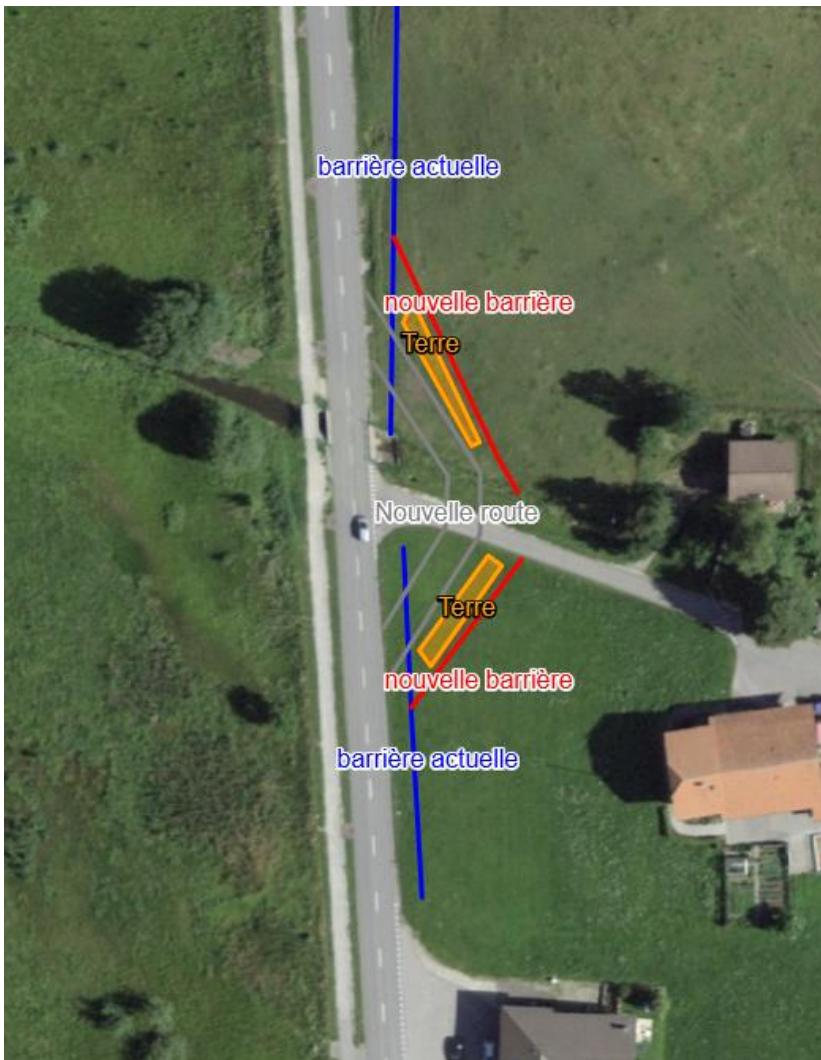


Figure 53 – Modification du tracé de la barrière à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025.

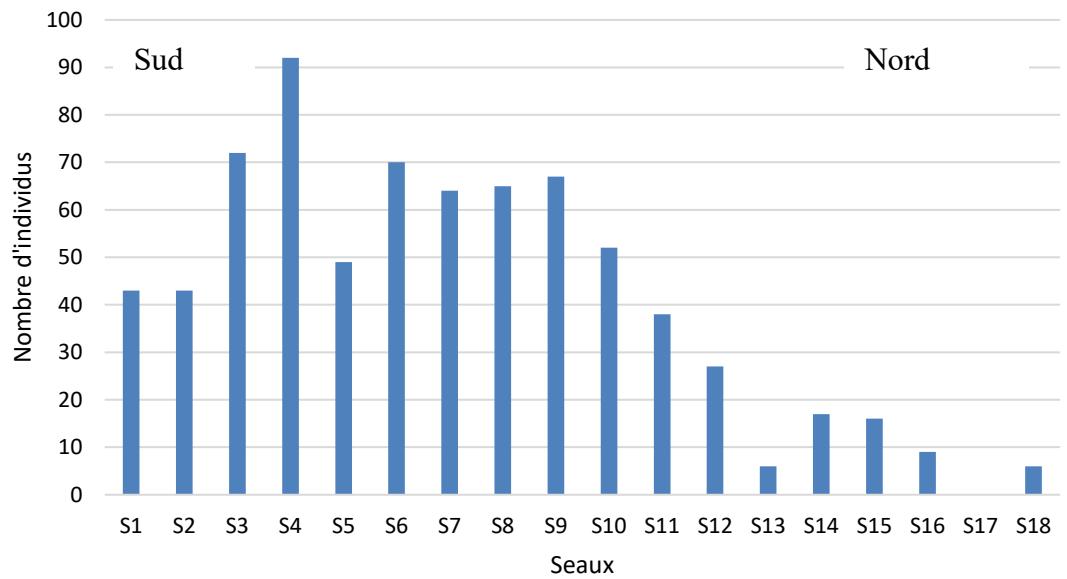


Figure 54 - Nombre d'individus par seau.

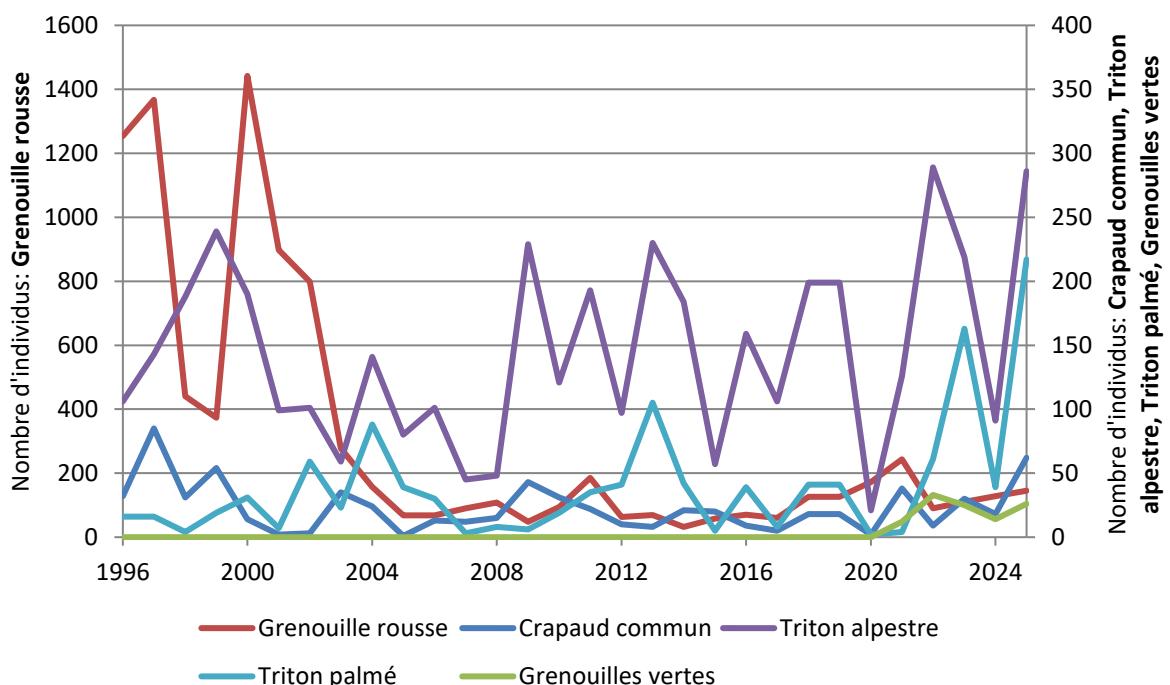


Figure 55 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.11 Schwarzsee

La barrière de Schwarzsee a été mise en place pour la première fois en 2020. Elle est située sur la route cantonale reliant le village de Schwarzsee à Schwarzsee Bad et s'étale sur environ 300m de long. Elle a été construite et démontée en même temps que la barrière de Rohrmoos. Au total, 1'936 amphibiens, dont plus de la moitié des Crapauds communs (1'013 individus), ont été sauvés. Le Triton alpestre (649 individus), le Triton palmé (222 individus), les Grenouilles vertes (46 individus) et la Grenouille rousse (6 individus) sont les autres espèces également présentes sur ce site (fig. 56). Il est intéressant de remarquer que les barrières de Rohrmoos et de Schwarzsee, proches géographiquement, ne se ressemblent que peu au niveau des proportions d'espèces. Bien que les cinq mêmes espèces soient présentes sur les deux sites, le Crapaud commun semble être mieux représenté à Schwarzsee qu'à Rohrmoos. Cette différence s'explique probablement par la présence de poissons dans le Lac Noir, lieu de reproduction des amphibiens sauvés sur la barrière de Schwarzsee. Comme pour la barrière de Rohrmoos, vu que les Grenouilles vertes sont réparties principalement dans des zones tempérées en dessous de 1'000m, il est possible que cette espèce ait été confondue avec la Grenouille rousse.

La migration a commencé autour de la moitié du mois de mars avec une première vague de migration à la fin du mois. Une deuxième vague de migration a été observée à la moitié du mois d'avril. Les Crapauds communs et les Tritons palmés ont principalement migré le 13 avril, avec respectivement 266 et 141 individus sauvés. Le pic de migration des Tritons alpestres a eu lieu le 14 avril avec 54 individus sauvés, alors que 4 Grenouilles rousses sur les 6 secourues pendant l'action ont été observées le 23 mars (fig. 57).

La barrière semble être bien placée. Cependant, encore une grande partie des amphibiens sauvés se situent à l'extrême nord-est de la barrière, ce qui laisse supposer que son placement pourrait être ultérieurement amélioré. Il conviendra de réévaluer la réelle efficacité de la barrière à la fin de la prochaine action de sauvetage afin de vérifier que les amphibiens soient bien arrêtés par cette dernière (fig. 58). Le nombre de Tritons alpestres et de Grenouilles vertes sauvées cette année a été le plus haut depuis la mise en place de la barrière, alors que les effectifs des trois autres espèces semblent être en train de diminuer au fil des années (fig. 59).

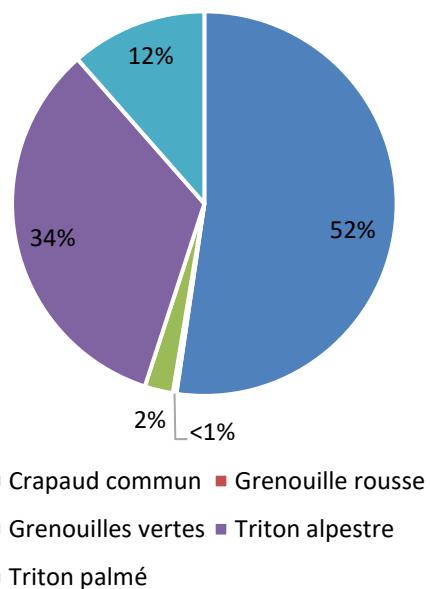


Figure 56 - Abondance relative des espèces présentes.

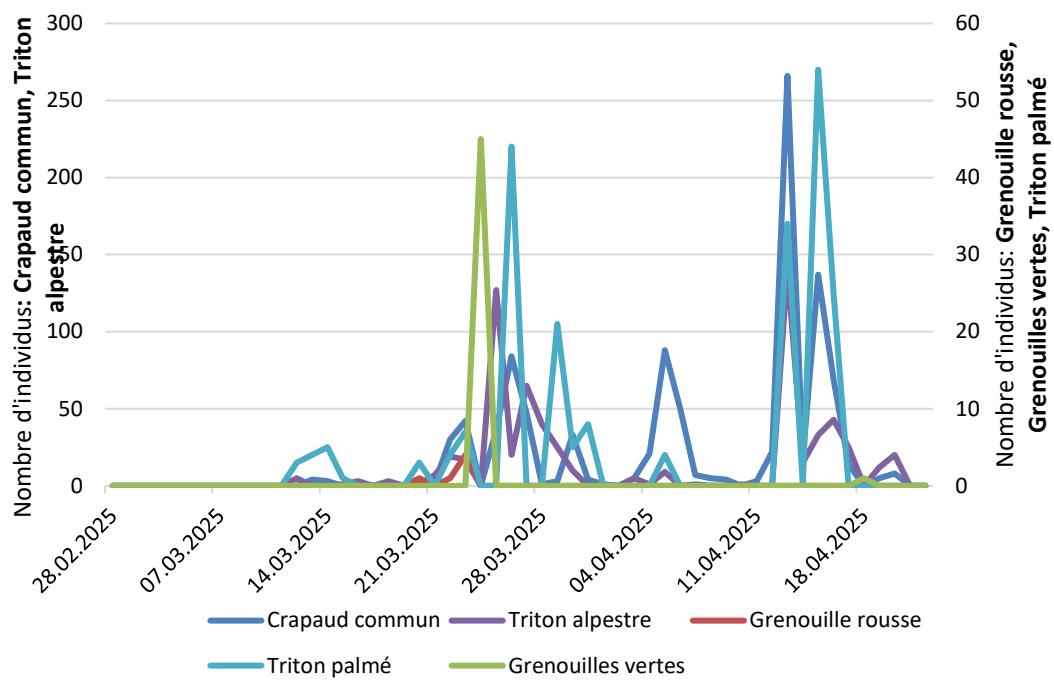


Figure 57 - Nombre d'individus par espèce et par date.

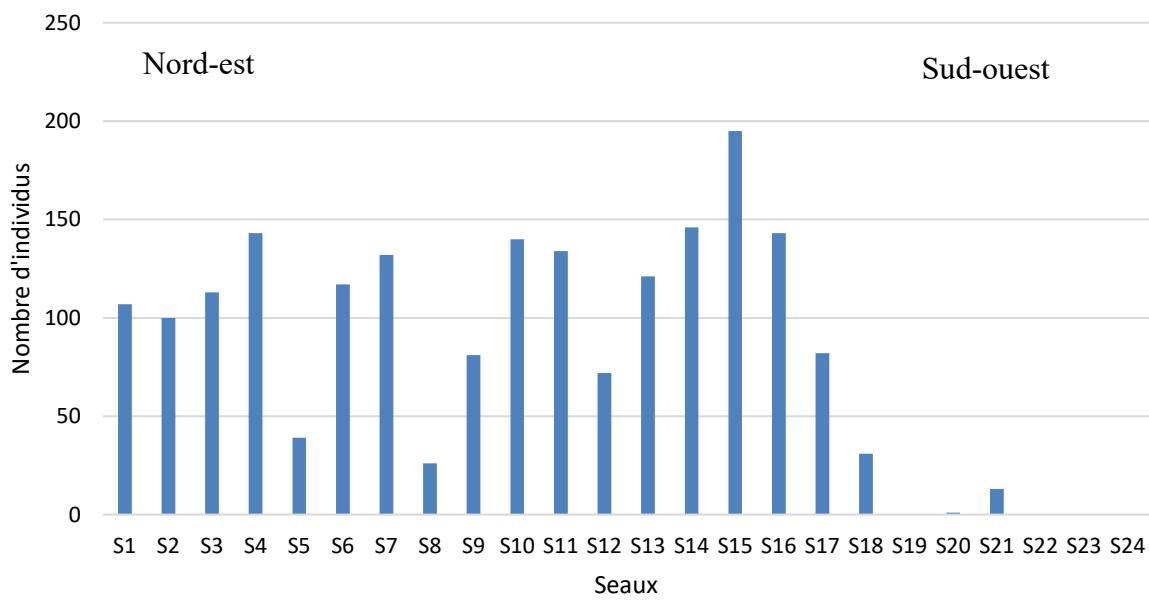
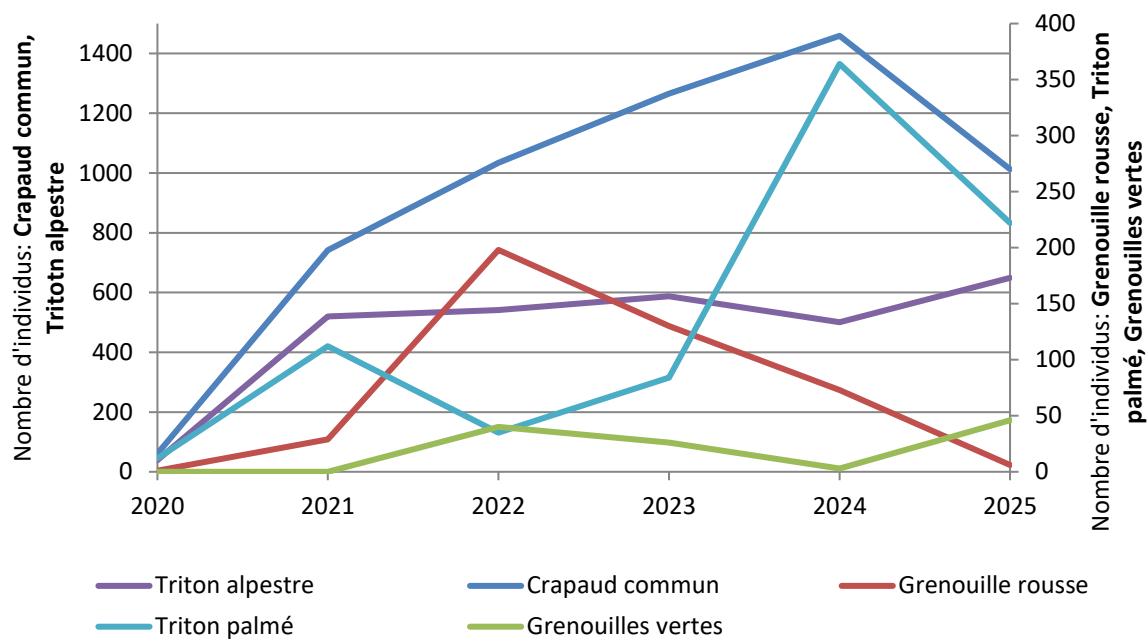


Figure 58 - Nombre d'individus par seau.



**Figure 59 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.**

## 2.2.12 Seedorf

Bien que cinq espèces d'amphibiens soient présentes à Seedorf, le Crapaud commun domine nettement (1709 individus), constituant 98% des individus secourus cette année. Cette dominance du Crapaud commun peut s'expliquer par la présence de poissons dans le Lac de Seedorf. De petites populations de Triton palmé (28 individus), de Triton alpestre (8 individus), Grenouille rousse (6 individus) et de Grenouilles vertes (un individu), sont également présentes sur ce site (fig. 60).

La migration s'est déroulée en trois principales vagues, à la fin du mois de février, vers la mi-mars et à la fin du mois de mars. Les pics de migration des Crapauds communs ont eu lieu le 23 février et le 12 mars avec à chaque fois 225 individus sauvés. La plupart des Tritons palmés ont migré le 24 février (14 individus), alors que le pic de migration des Grenouilles rousses et des Tritons alpestres a eu lieu respectivement le 21 mars et le 24 février avec 3 individus sauvés pour les deux espèces. La seule Grenouille verte a été observée le 21 mars (fig. 61).

Il semblerait que la barrière soit bien placée et assez longue ; tous les seaux ont accueilli un grand nombre d'amphibiens et la tendance diminue vers l'extrême ouest (fig. 62). Suite à la diminution du nombre d'individus observée en 2024 pour chaque espèce, cette année les effectifs de toutes les espèces ont augmenté se rapprochant à nouveau aux chiffres enregistrés en 2023 (fig. 63).

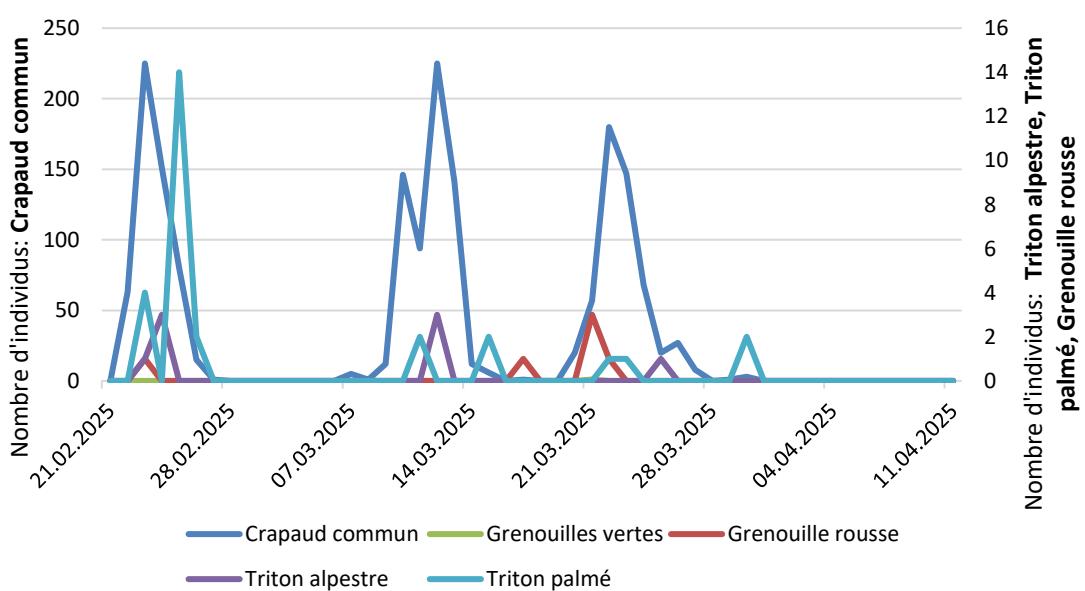


Figure 61 - Nombre d'individus par espèce et par date.

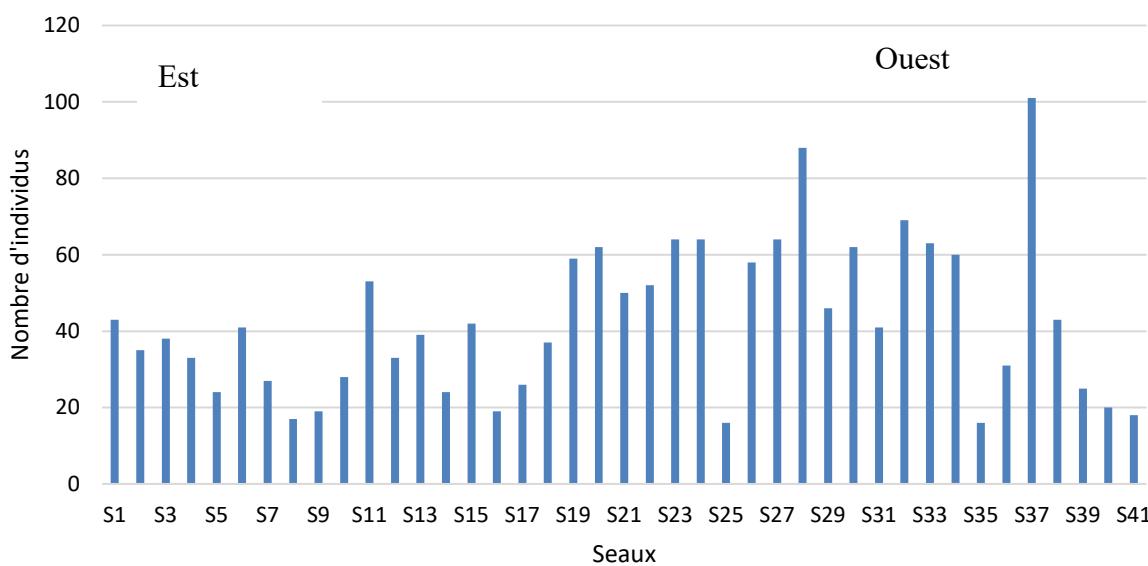


Figure 62 - Nombre d'individus par seau.

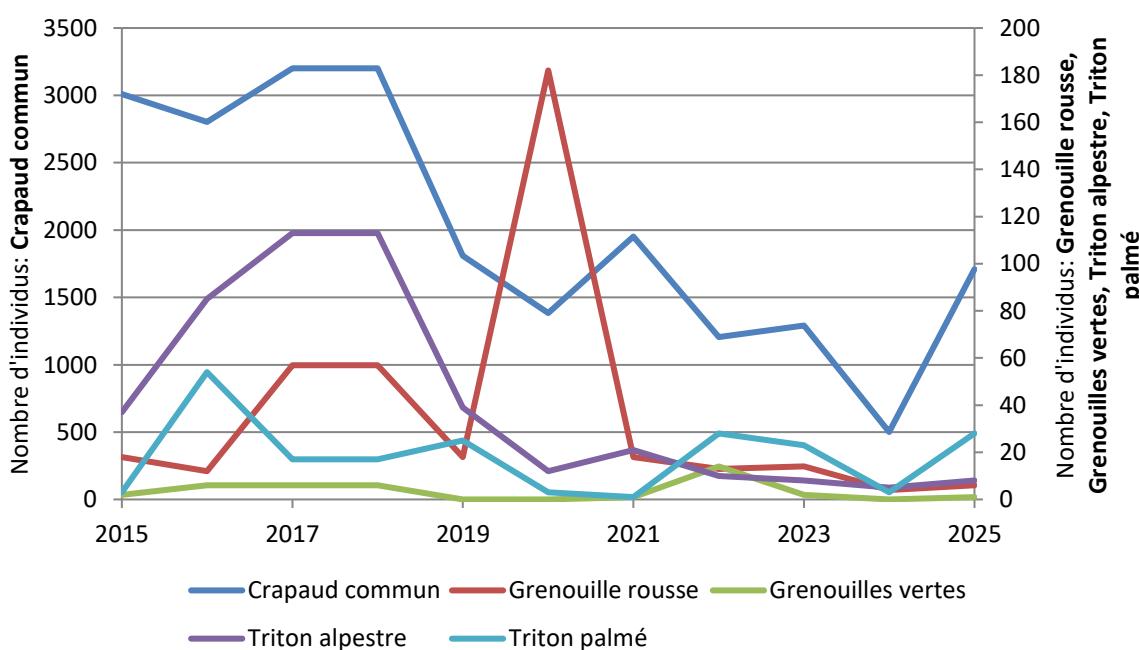


Figure 63 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.13 Villaraboud

Trois espèces ont été trouvées cette année sur le site de Villaraboud. Le Triton alpeste (108 individus) prédomine et est suivi par le Crapaud commun (16 individus) et la Grenouille rousse (14 individus ; fig. 64). La migration s'est principalement déroulée à la fin du mois de février et pendant la deuxième moitié du mois de mars. Le pic de migration des Tritons alpestres et des Crapauds communs a été observé le 22 mars avec respectivement 15 et 5 individus sauvés, alors que le plus grand nombre de Grenouilles rousses a été observé le 23 février, le 11, le 13 et le 14 mars avec à chaque fois deux individus secourus (fig. 65).

La migration n'est pas régulière le long de la barrière ; beaucoup d'amphibiens migrent sur la partie nord-ouest (fig. 66). Il n'est cependant pas possible de prolonger la barrière, car celle-ci s'arrête à la hauteur d'une habitation.

Le nombre de Grenouilles rousses ainsi que de Crapauds communs, n'a pas beaucoup varié au cours des dernières années, mais semble être en baisse depuis la mise en place de la barrière. Le nombre de Grenouilles vertes semble également être en diminution. Après un pic observé en 2021 (20 individus), aucun individu n'a été observé en 2022, 2024 et 2025 et un seul individu a été observée en 2023. Au contraire, les effectifs de Triton alpeste semblent augmenter, après une baisse observée entre 2019 et 2021. Trois Tritons palmés/lobés ont été observés pour la première fois en 2021, cependant aucun individu n'a été sauvé les quatre années suivantes. Il est donc possible que ces trois individus observés en 2021 aient été mal identifiés et qu'il s'agissait de Tritons alpestres (fig. 67).

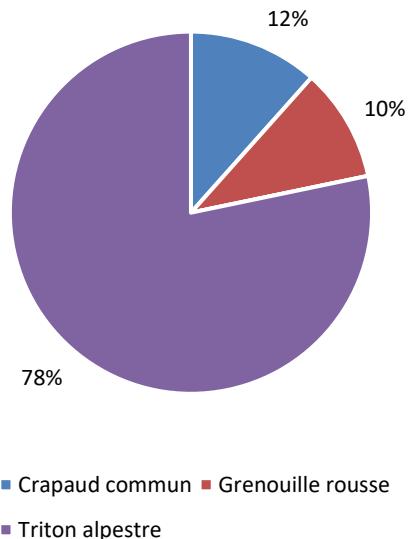


Figure 64 - Abondance relative des espèces présentes.

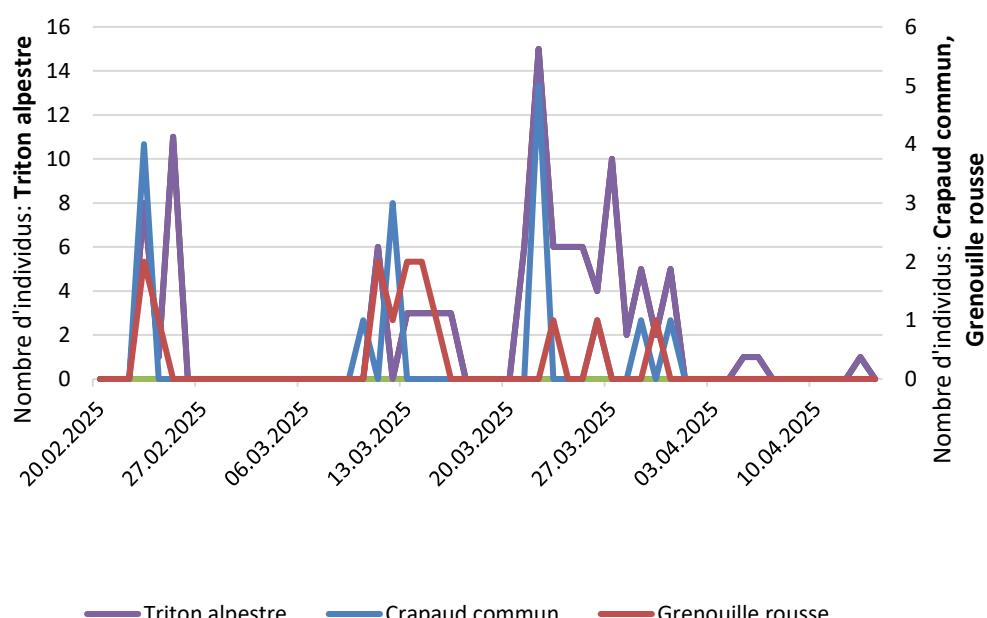


Figure 65 - Nombre d'individus par espèce et par date.

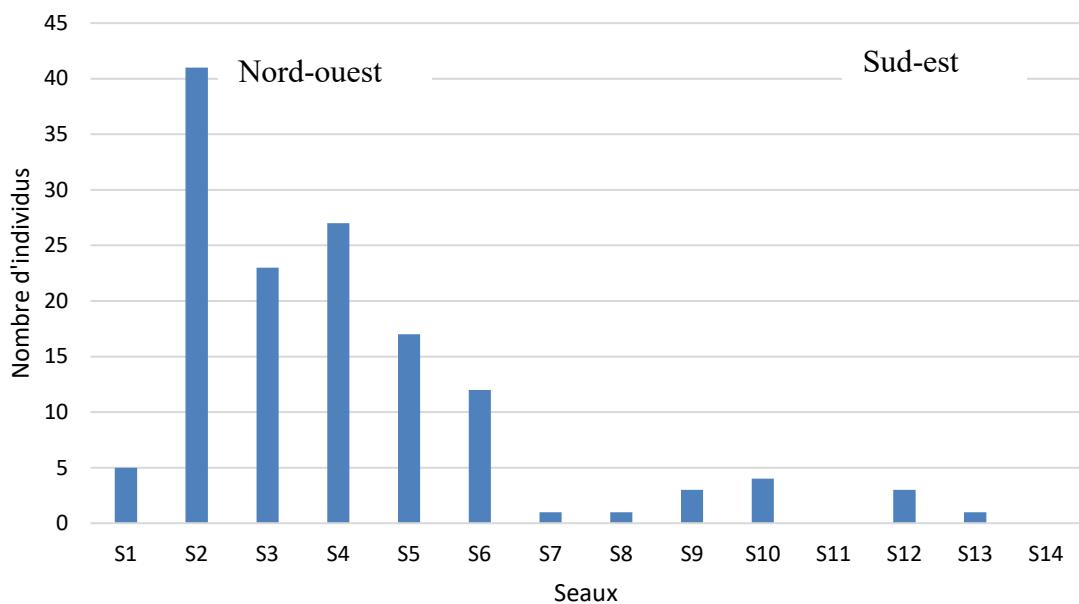


Figure 66 - Nombre d'individus par seau.

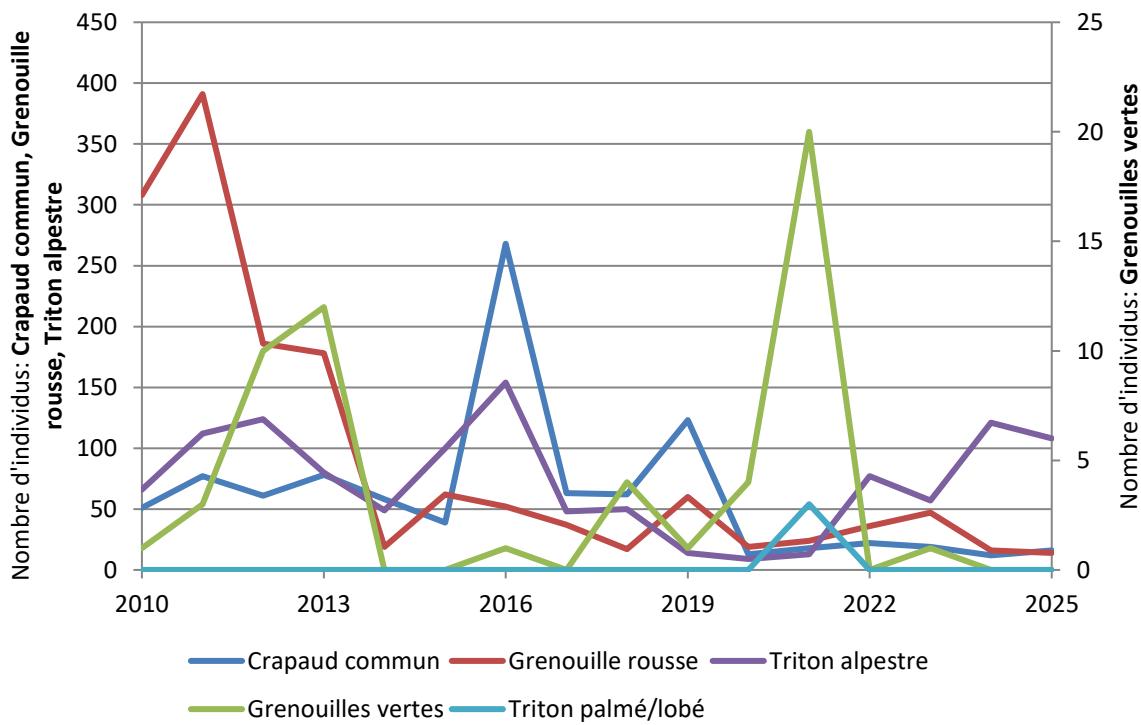


Figure 67 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.14 Villarimboud

Sur les trois espèces présentes sur le site de Villarimboud, le Crapaud commun domine avec 432 individus récoltés, suivi du Triton alpestre (63 individus) et de la Grenouille rousse (6 individus ; fig. 68).

La plupart des Crapauds communs ont migré entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars, avec un pic de migration observé le 23 février (92 individus), alors que les Tritons alpestres ont principalement migré pendant la deuxième moitié du mois avec un pic enregistré le 27 mars (12 individus). Les Grenouilles rousses ont principalement migré lors des pics enregistrés le 22 février et le 12 mars, où 2 individus ont été sauvés à chaque fois. À l'exception de quelques Crapauds communs et un Triton alpestre, aucun individu des autres espèces n'a été recensé pendant le mois d'avril (fig. 69).

La migration est plus importante sur la partie sud et diminue graduellement jusqu'à l'extrémité nord (fig. 70). Mis à part le Crapaud commun, les effectifs de chaque espèce ont baissé par rapport à 2024. Contrairement à 2024, aucun individu de Grenouilles vertes et de Triton palmé a été observé cette année. De manière générale, les effectifs de chaque espèce ont fluctué au cours des années mais semblent rester assez stables (fig. 71).

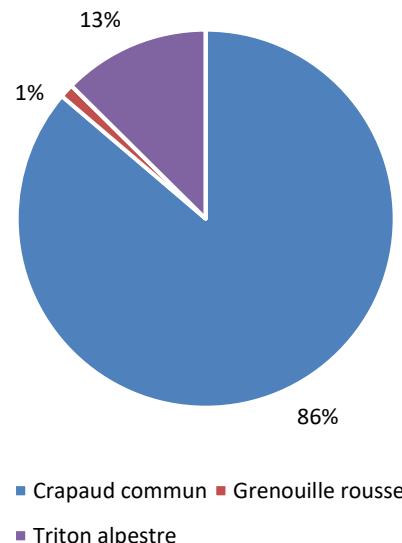


Figure 68 - Abondance relative des espèces présentes.

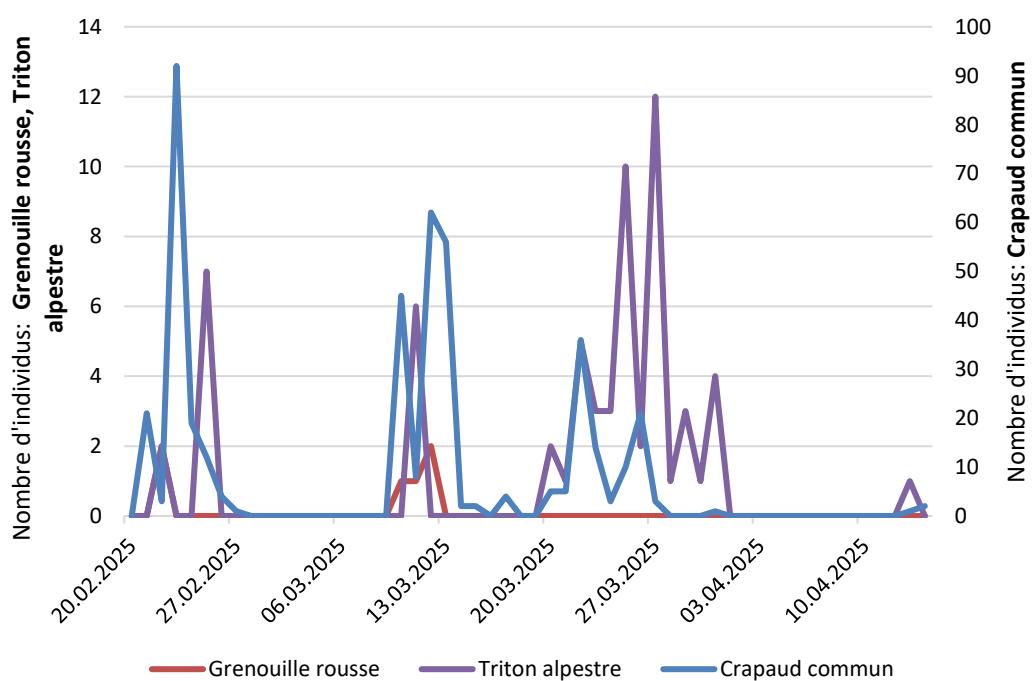


Figure 69 - Nombre d'individus par espèce et par date.

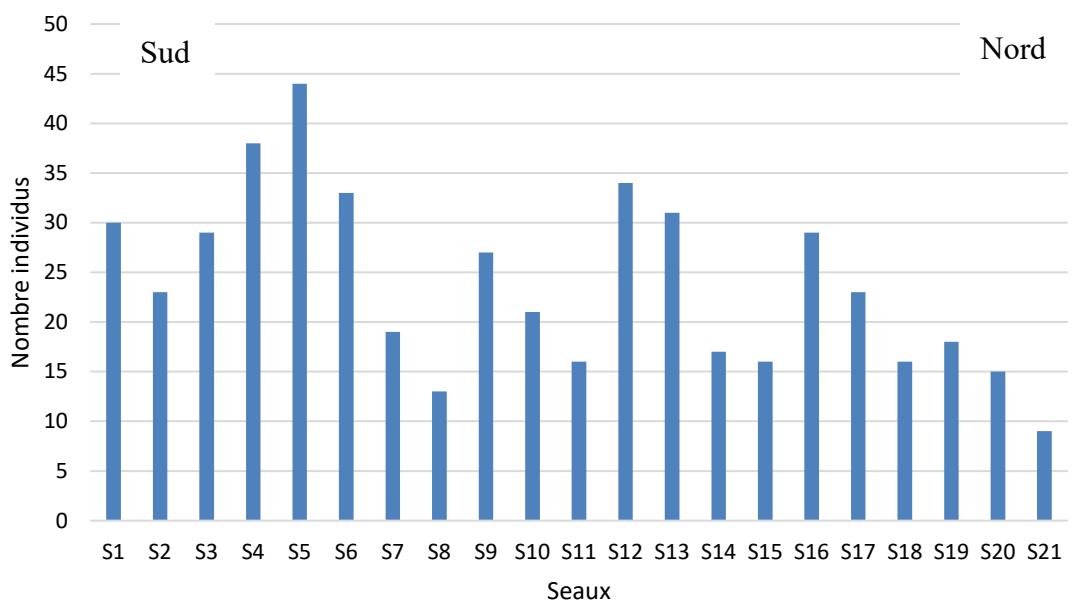


Figure 70 - Nombre d'individus par seau.

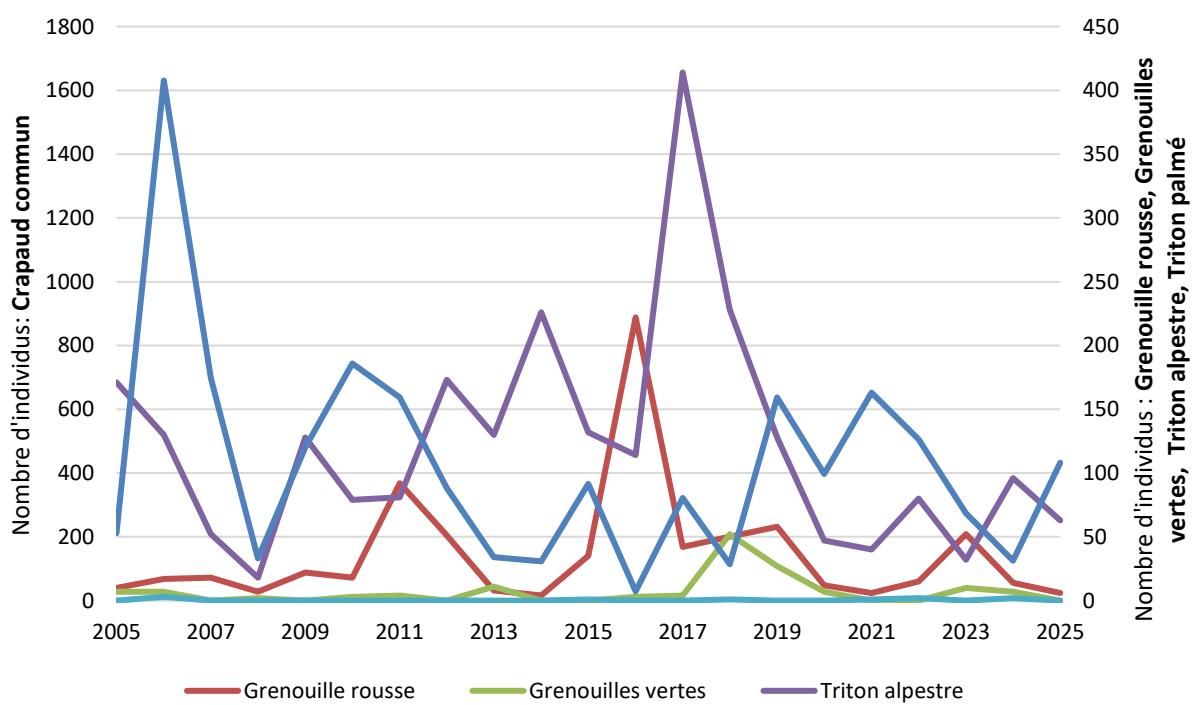


Figure 71 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

## 2.2.15 Waldegg

Toutes les espèces ciblées par l'action sont présentes à Waldegg. Le Triton alpestre et le Triton palmé/lobé y sont présent en majorité (282 individus), suivis par la Grenouille rousse (22 individus), les Grenouilles vertes (19 individus), Le Triton crête (10 individus) et le Crapaud commun (4 individus ; fig. 72). La migration a principalement eu lieu pendant deux vagues plus importantes, une première à la fin du mois de février, et une deuxième vers la moitié du mois de mars. Un pic de 46 Tritons alpestres a eu lieu le 25 février et un pic de 55 Tritons palmés/lobés, a eu lieu le 23 février. Le pic de migration des Grenouilles rousses a été observé le 12 mars (6 individus), alors que le pic de Grenouilles vertes a été observé le 24 mars avec 12 individus sauvés. Le pic de migration des Tritons crête a au lieu le 12 mars (4 individus) et celui des Crapauds communs le 12 mars (2 individus ; fig. 73).

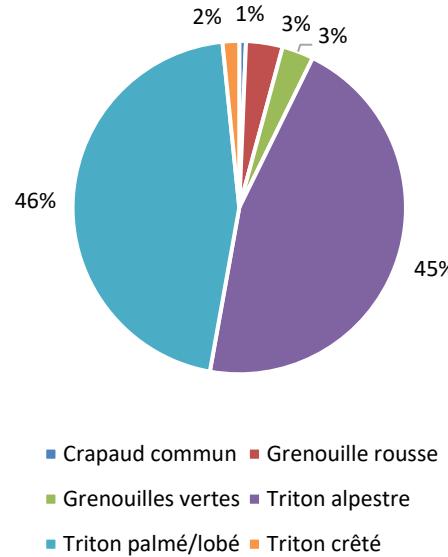


Figure 72 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration semble être régulière le long de la barrière (fig. 74). À l'exception des trois espèces de tritons, le nombre d'individus des autres espèces enregistré cette année est le plus bas depuis la mise en place de la barrière en 1993. Les effectifs de 2024 et 2025 (respectivement, 352 et 619 individus) sont environ 3 fois plus bas par rapport à 2022 et 2023 (1'363 et 1'433 individus). En général, pendant les dernières années, il semble y avoir une diminution des effectifs de toutes les espèces observées à la barrière. Le Triton crête est la seule espèce qui est de plus en plus présente depuis la mise en place de la barrière (fig. 75).

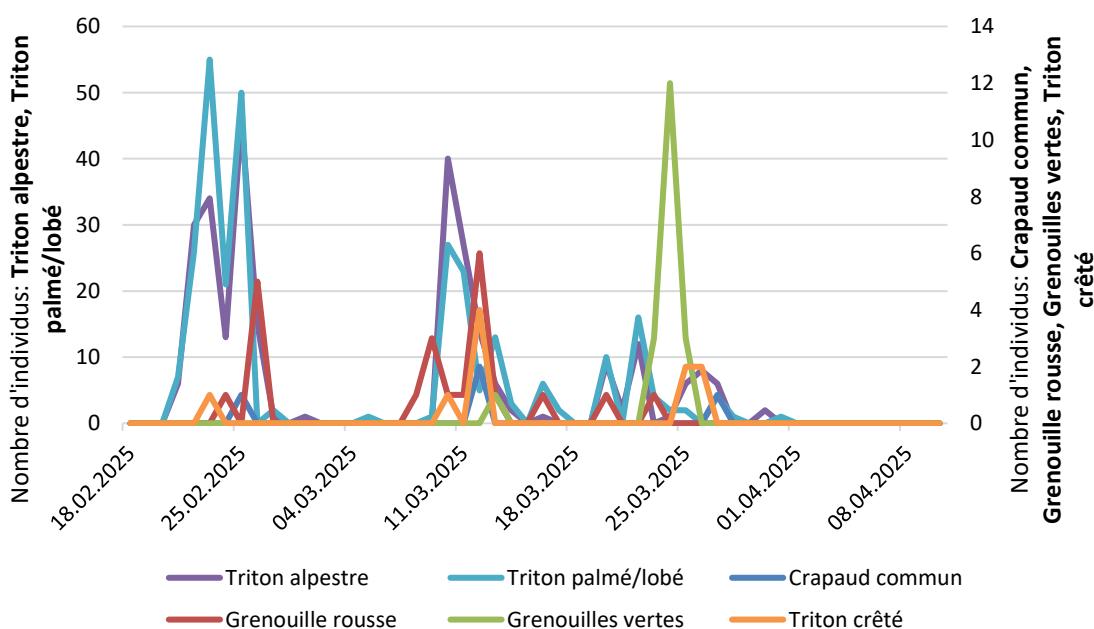


Figure 73 - Nombre d'individus par espèce et par date.

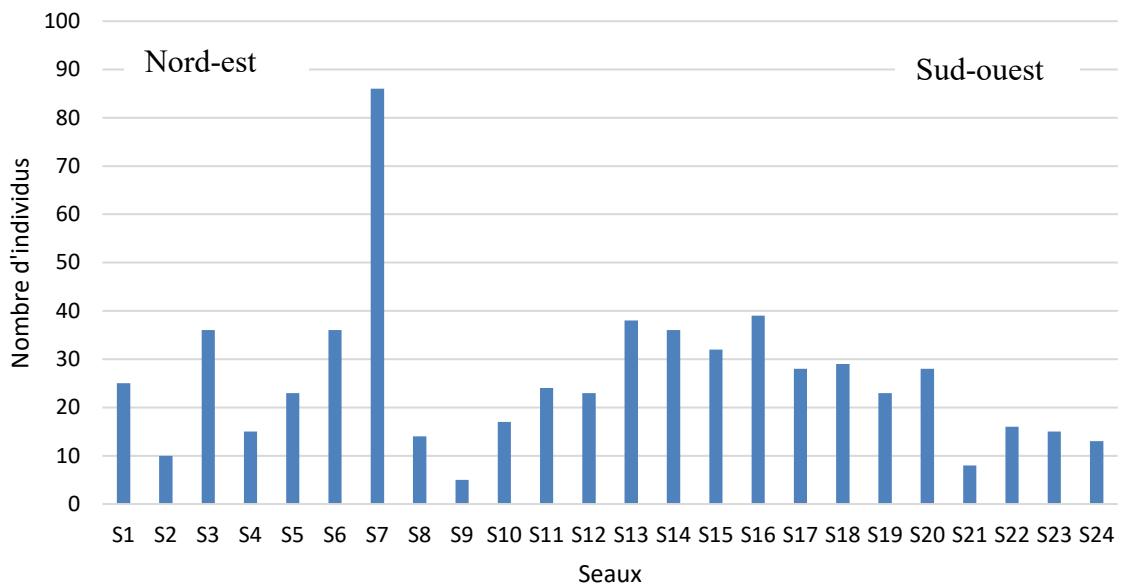


Figure 74 - Nombre d'individus par seau.

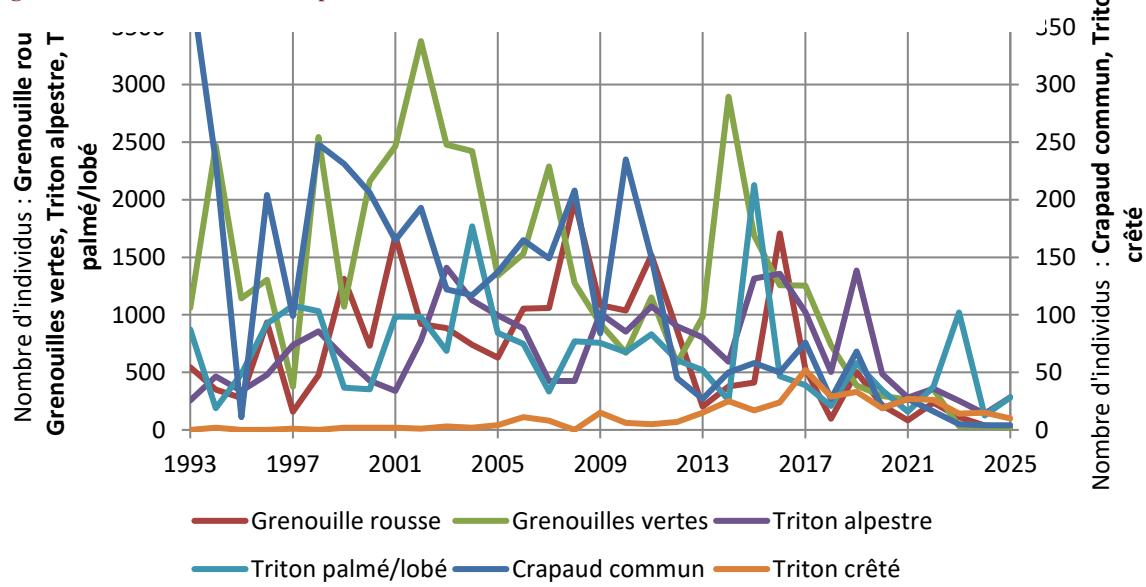


Figure 75 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

### **3. Discussion**

L'action a débuté le 18 février avec la mise en place de la barrière de Waldegg. Le 28 février toutes les barrières étaient montées. Cette année, la migration des amphibiens s'est principalement déroulée lors de trois périodes. La première à la fin du mois de février, dès que les barrières ont été mises en place, la deuxième autour de la moitié du mois de mars et la dernière à la fin du mois de mars.

La baisse des températures qui a caractérisé la première partie du mois de mars a freiné la migration, qui a ensuite repris vers la moitié du mois, lorsque les températures ont augmenté à nouveau. Des températures plus rigides et un manque de précipitations ont également caractérisé la première partie du mois d'avril, ce qui a freiné la migration des amphibiens avec effectifs presque nuls le long de plusieurs barrières. Une dernière petite vague de migration a été observée avant le démontage des barrières qui a commencé le 10 avril et s'est terminé le 22 avril avec les deux barrières au Lac Noir. Cependant, en raison du faible nombre d'individus sauvés pendant le mois d'avril, on ne devrait pas s'attendre à ce que de grandes quantités d'amphibiens aient migré après le démontage des barrières. Le démontage précoce de la barrière des Bugnons, qui a eu lieu le 31 mars suite à la demande de la part d'un propriétaire du terrain, laisse supposer que la dernière vague de migration ait été loupée à cet endroit.

Concernant le déroulement de la migration, de nettes variations entre les espèces sont observées. La plupart des anoures (grenouilles et crapauds) ont migré par pics entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars. Au sein de ces derniers, un décalage de migration est notable ; les pics de migration des Grenouilles rousses ont généralement eu lieu durant les premières semaines de l'action (mi-février et début mars), tandis que généralement, les Grenouilles vertes migrent en nombre à partir du mois d'avril, quand les conditions météorologiques (température et précipitation) le permettent. Cette année, un très faible nombre de Grenouilles vertes a été sauvé à toutes les barrières. Cela peut être dû à la forte diminution de la migration, observée à partir du mois d'avril. Les Tritons, quant à eux, ont migré sur une période plus étalée tout au long de l'action, avec pourtant une plus forte migration pendant le mois de mars.

Cette année, un plus grand nombre de Grenouilles rousses a été sauvé à toutes les barrières. Contrairement à 2024, la première vague n'a pas été entièrement loupée. Cependant, vu l'abondante migration dès l'installation des barrières, il est possible qu'une première vague ait été manquée pour cette espèce. Un faible nombre de Grenouilles vertes a également semble être enregistré à la plupart des barrières depuis 2022. Cela peut être dû à des conditions météorologiques défavorables qui bloquent souvent la migration pendant la deuxième partie de l'action. Les Tritons, quant à eux, ont migré sur une période plus étalée tout au long de l'action. De manière générale, les effectifs des différentes espèces subissent des variations d'une année à l'autre ce qui rend difficile l'évaluation de l'état des populations.

La problématique de détermination de certaines espèces est connue pour légèrement fausser les résultats. Les juvéniles de la Grenouille rousse et des Grenouilles vertes se ressemblent fortement, ce qui conduit parfois à des déterminations erronées. La différence entre le Triton palmé et le Triton lobé est aussi sujette à confusion, surtout chez les femelles ; c'est pourquoi ces deux espèces ne sont pas différencier lors des relevés. La détermination du Triton crêté,

espèce la plus rare du canton étant ciblée par l'action, peut également être sujette à confusion du fait de sa ressemblance avec certains Tritons lobés. Cependant, à l'âge adulte, les deux espèces peuvent être distinguées par leur différence de taille. Le Triton crêté mesure entre 12 et 18cm, alors que le Triton lobé ne dépasse pas les 9cm de long. Afin d'assurer la détermination correcte des Tritons crêtés, les bénévoles pensant être en présence de l'un d'eux peuvent fournir une photo de l'animal au SFN pour que la détermination soit validée par un spécialiste.

Cette année encore, le nombre d'individus et la composition en espèces ont beaucoup varié entre les barrières. Ces différences peuvent être expliquées par des caractéristiques propres à chaque site. Par exemple, la présence de prédateurs tels que les poissons, l'exposition, la végétation ou l'altitude sont des facteurs importants expliquant la présence ou l'absence de certaines espèces. La présence de poissons dans de nombreux plans d'eau est problématique et a un grand impact sur les populations d'amphibiens. Cette présence est souvent due au relâcher de poissons d'aquarium, poissons rouges principalement. À noter que la couleur rouge est due à une sélection et que la couleur se perd au fil des générations. Une fois les poissons installés, il est très coûteux de les retirer du plan d'eau.

La problématique de l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires sur les couloirs de migration est constamment abordée avec les agriculteurs concernés. Lorsque les surfaces traversées par les amphibiens sont des herbages (prairies ou pâturages), il est relativement facile de convaincre l'agriculteur de décaler les apports de fumure avant ou après la migration des amphibiens. En revanche, lorsque ces surfaces sont exploitées en grandes cultures (céréales, colza, etc.), les soins aux cultures sont difficilement conciliables avec les mesures de protection demandées. Les pertes sur les rendements escomptés sont jugées trop conséquentes, rendant souvent les adaptations souhaitées inapplicables. Sur demande du canton de Fribourg, un type de surface de promotion de la biodiversité (SPB) spécifique à la région (type 16) est maintenant reconnu par l'Office fédéral de l'agriculture. Valable pour une durée de cinq ans, cette contribution permet d'indemniser les exploitants se conformant aux restrictions demandées par le SFN. Les premières conventions ont été établies en 2019 à Seedorf, Magnedens, Villarimboud, Grandsivaz et à La Neirigue. Cette année, des nouvelles conventions ont été établies à la barrière des Bugnons, avec des contrats de la durée d'une année. Le prolongement de ces contrats va être discuté. Fribourg est le premier canton où une mesure agricole spécifique aux amphibiens est reconnue au niveau fédéral.

Afin de protéger les amphibiens contre les prédateurs une fois la route traversée, des caisses à pommes remplies de feuilles et de branches ont été installées là où aucune structure naturelle (haie, forêt) ou tas de branches ne sont mis en place par les exploitants. Les barrières concernées sont Les Bugnons, Echarlens, Grandsivaz, La Neirigue, Lentigny, Villaraboud et Villarimboud. Les feuilles sont importantes pour protéger les amphibiens des prédateurs et de la dessiccation, il est donc important de ne pas les enlever des cages et de s'assurer que les bénévoles et les propriétaires de terrain comprennent l'utilisation de ces dernières. Afin de faciliter la pose des amphibiens sous les caisses lors des pics de migration, un couvercle a été créé en haut des cages. Cela permet des déposer les amphibiens à l'intérieur de la caisse, sans que les feuilles ne sortent et que les amphibiens ne soient écrasés.

La présence d'amphibiens asséchés dans les seaux a été signalée par certains bénévoles ces dernières années. Une solution pour protéger les amphibiens de l'assèchement doit être considéré pour 2026.

Ces dernières années, aucune barrière n'a été détruite pour créer des chemins d'accès supplémentaires aux champs jouxtant les barrières. La communication avec les exploitants semble s'être améliorée. En effet, les barrières sont toujours montées avec l'accord des exploitants et en gardant les intérêts de ces derniers en tête, leur but étant de stopper les amphibiens en gênant le moins que possible, l'accès aux terres. Cependant, des coupes d'arbres ont été effectués par le propriétaire du bosquet à Grandsivaz, juste avant la pose de la barrière. Des tas des branches et un grand tronc ont été déposées sur le tracée de la barrière et ont empêché sa mise en place à la date prévue. À certains endroits, du fumier est parfois épandu avant le démontage de la barrière. La communication et les négociations avec les agriculteurs doit donc se poursuivre dans les actions futures, afin de minimiser les conflits.

L'intérêt de la population pour l'action de sauvetage des amphibiens semble s'accroître. Cette année, plusieurs nouveaux bénévoles ont manifesté leur intérêt à s'investir dans la sauvegarde de ces espèces. De même, le nombre de demandes de la part des écoles pour la participation à une matinée de sauvetage, semble avoir augmenté ces dernières années. Le groupe Scout de Grolley a également manifesté son intérêt pour la participation à une matinée de sauvetage. Ceci est encourageant et pourrait permettre la poursuite d'autres projets dans le cadre de l'action de sauvetage des amphibiens dans les années à venir.

Grâce au travail mené par les bénévoles, de précieuses informations sont récoltées quant aux espèces présentes sur chaque site. Ces données peuvent être utilisées dans le cadre d'élaboration de plans de gestion de certains biotopes, notamment pour la mise en place d'actions visant à conserver certaines espèces. Toutes les observations que les bénévoles ont effectué lors des relevés, ainsi que les statistiques des barrières à amphibiens de toute la Suisse, sont consultables sur la page internet « [Sites de migrations de batraciens en Suisse](#) » d'info fauna. Toute autre observation d'amphibiens en Suisse peut être communiquée sur le site internet de webfauna ([www.webfauna.ch](http://www.webfauna.ch)), à condition que l'observateur ou l'observatrice soit certain de la détermination. En cas de doute, une photo peut être envoyée au SFN.

## 4. Perspectives

La collaboration avec les exploitants agricoles doit être poursuivie. En effet, il y a 20 ans, la grande partie de la migration était déjà terminée lorsque l'herbe commençait à pousser. Ces dernières années, à la suite des températures plus élevées enregistrées plus tôt dans la saison, la végétation pousse également plus tôt. Cela encourage les exploitants agricoles à mettre des engrains et sortir le bétail lorsque les barrières sont encore en place. Les conflits entre la migration des amphibiens et l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires doivent donc continuer à être minimisés et réglés. La mise en place de systèmes de protection permanents (tas de branches ou caisses à pommes) contre les prédateurs diurnes devrait à nouveau être prévue sur tous les sites, mis à part ceux où les amphibiens peuvent être déposés dans une haie (Ferpicloz nord, Enney), en forêt (Waldegg) ou directement aux abords du biotope (Magnedens, Rohrmoos).

En raison de la vague de chaleur précoce enregistrée à partir du début du mois de février en 2024, la première vague de migration avait été manquée. Bien que, la migration des amphibiens semble commencer de plus en plus tôt pendant la saison, cette année la pose des barrières n'a pas été anticipée par rapport à 2024 et la première grosse vague de migration n'a pas été loupée. Cependant, il est possible que la migration ait commencé un peu plus tôt pour certaines espèces. La possibilité d'anticiper le début de la pose des barrières au début du mois de février va être considérée d'une année à l'autre.

Une collaboration a été établie pour la première fois cette année avec la Corporation forestière Glâne-Farzin, pour l'installation et le démontage des barrières aux sites des Bugnons, La Neirigue, Villlaraboud et Villarimboud. Au vu des résultats positifs de cette première expérience, une reconduction de la collaboration est envisagée pour 2026.

Deux nouvelles barrières ont été mises en place cette année aux Bugnons et à Lentigny. En vue du grand nombre d'amphibiens observés et de l'engagement de nombreux nouveaux bénévoles, les deux barrières vont être réinstallées en 2026.

Régulièrement, des personnes signalent des sites critiques où des amphibiens sont écrasés sur la route. Ces observations sont précieuses et permettent au SFN d'analyser si la pose de nouvelles barrières serait judicieuse. Dès lors, grâce aux informations récoltées en 2024, deux nouvelles barrières (Lentigny et Les Bugnons) ont été installées cette année. Le SFN encourage donc toutes les personnes effectuant de telles observations à les communiquer à l'adresse e-mail suivante : [sfn@fr.ch](mailto:sfn@fr.ch), en précisant la date, l'heure, le tronçon concerné, le nombre d'individus écrasés et, si connu, le sens de migration.

---

## **5. Remerciements**

Afin que l'action de sauvetage des amphibiens soit une réussite, il est indispensable de pouvoir compter sur différents acteurs que le SFN, section nature et paysage, tient à remercier.

Merci aux propriétaires et aux exploitants pour leur accord à la mise en place des barrières sur leurs parcelles.

Nous remercions aussi les différentes équipes de montage et démontage des barrières : le VAM sous l'encadrement de Eric Darioly, les requérants d'asile du canton de Fribourg encadrés par l'ORS Service AG ainsi que la Corporation forestière Glâne-Farzin.

Nous remercions les responsables des différentes barrières, Giorgia Ferretti, Noémie Kilchoer, Léa Megali et Stefan Steuri ainsi que le correspondant régional du karch Adrian Aebischer.

Et un grand merci à l'ensemble des bénévoles assurant le transfert des amphibiens, leur détermination, ainsi que leur comptage sur les différentes barrières :

**Les Bugnons** : Nicole Andrey-Bochud, Joël Bach, Michel Brodard, Judith Krattinger, Pierre Monferini, Janine Mossu, Michel Sessa, Antoine Suchet et Florence Zosso.

**Courlevon** : Christian et Dominique Gilliéron, Freya Harvey, Christine Kaltenrieder, Martin Leu, Brigitte Reichenbach, Annabel et Jean-Claude Schneuwly Susanna Stammbach et Sonja Sutter.

**Echarlens** : Nicole Andrey-Bochud, François Blanc, Babette Hank, Laura Hyde, Véronique Jacquat-Schmitz, Gilbert Monnairon, Janine Mossu et Nicole Neustadt.

**Enney** : Philippe Ecoffey, Fritz Epti, Isabelle Fragnière, Patricia Fragnière, Patricia Jacoby, Mohamed Jelassi, Flaminia Murith-Huguenin, Grégoire Pasquier, Yamba Kaboré, Suzanne et René Reiser et Remy Sottas.

**Ferpicloz** : Carole Barbey, Catherine Brand, Raphaël Brenta, Alain Grossrieder, Marie-Claire Hayoz, Aurélien Mazzocato, Claude Mugny, Anna Munt, Bettina Steinmann et Sandra Wiesendanger.

**Grandsivaz** : Vincent Adamo, Anita Balz, Christine Golay-Jay, Fanny et Stéphane Hermann, Fanny Morel, Esther Progin, Alessia Pueroni Ruffieux, Christine Rast, Gisèle Sautaux, Catherine Savary, Marilyn Schönmann et Sophie Singh.

**La Neirigue** : Sandra Beauboucher-Couteau, Stéphanie De Mesmaeker, Evelyne Froidevaux, Eva Maier, Pierre Moncalvo et Patrice Pittet.

**Lehwil** : René Rupli.

**Lentigny** : Joseph Chammartin, Gisèle Chappuis, Raphaël Deschenaux, Roland Dubey, Sandrine Ducret, Marie Gasser, Anne-Marie Macheret-Zbinden, Alain Niclass, Marianne Radermecker, Marc-Antoine Sauthier, Violette Tobler, Lucrétia Yassine et Anne-Marie Zehnder.

**Magnedens** : Bertrand Curty, Benoît Sessibourg, Sandrine Ducret, Philippe Gavillet, Anne Jaquier, Stefaine et Dario Käser, Matthieu Raemy, Christiane et Elias Rossier, Grégoire Schaub, Nadine Seveno et Jean-Michel Voirol.

**Rohrmoos et Schwarzsee** : Michel Aebischer, Franz Engel, Andrea Fahrni, Christine Gehring, Dania et Marc Jacquement, Karin Riedo, Pascal Riedo, famille Roschy, Anne Klauser et Patricia et Erwin Vonlanthen.

**Seedorf** : Mirielle Arnold, Noemie Auer, Catherine Barblan, Isabelle Barbey, Alexandra Freiburghaus, Laura Gasser, Priscilla Gisler, Catherine Nusbaumer, Christine Rast, Létizia Scarfo et Magali Schmid.

**Villaraboud** : Dominique Bastian, Sandra Beauboucher-Couteau, Caroline Chatton, Stéphanie De Mesmaeker, Marie-Claude Geoffray-Krattinger, Christian Maillard, Danielle Pasquier et Christine Tendall.

**Villarimboud** : Dominique Bastian, Danielle Chassot, Marie-Claude Geoffray-Krattinger, Marguerite et Michel Jordan, Odile Joye, Alessandro Puoti, Isabelle Sudan et Isabelle Volery.

**Waldegg** : Roland Bächler, Heribert et Béatrice Bielmann, Francesca Cheda, Mariana Cruz, Emanuel Egger, Jeannine Engel Weihs, Mauritz Julia, Joëlle Minder, Anne-Marie Poffet, Anita Perler, Michelle Schneuwly, Yvonne Schneuwly, Jacques Studer et Doris Vonlanthen.

**Textes**

---

Giorgia Ferretti

**Photographies**

---

Couverture : Triton alpestre, Grégoire Schaub

**Renseignements**

---

Service des forêts et de la nature (SFN)

Section nature et paysage

Route du Mont Carmel 5, 1762 Givisiez

T +26 305 23 43

[sfn@fr.ch](mailto:sfn@fr.ch) , [www.fr.ch/sfn](http://www.fr.ch/sfn)

Juin 2025